IVO FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg B 193811

Rapport annuel incluant les états financiers révisés

au 31 décembre 2025

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du prospectus en vigueur accompagné du document d'information clé pour l'investisseur (« DICI »), du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel, si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

Table des matières

Organisation et administration 1
Informations générales 2
Rapport du Conseil d'Administration 3
Rapport du réviseur d'entreprises agréé 4
Etat du patrimoine 7
Résultat des opérations et des variations des actifs nets 9
Informations statistiques 11

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT
Inventaire du portefeuille-titres 14
Répartition économique et géographique des investissements 22

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI
Inventaire du portefeuille-titres 28
Répartition économique et géographique des investissements 32

Notes aux états financiers 33
Informations non auditées 45

Organisation et administration

Siège social

ONE corporate
CUBUS 3
4, rue Peternelchen
L-2370 Howald
Grand Duchy of Luxembourg

Conseil d'Administration

Président:

Michael ISRAEL, Président Directeur Général
IVO CAPITAL PARTNERS
32 rue de Monceau,
75008 Paris

Administrateurs:

Jean-Bernard QUILLON, Administrateur indépendant
12F, rue Guillaume J. Kroll
L-1882 Luxembourg
Grand-Duché du Luxembourg

Yann CESBRON, Administrateur indépendant
32 rue de Monceau,
75008 Paris

Sidney OURY, Directeur Général Délégué,
IVO CAPITAL PARTNERS
32 rue de Monceau,
75008 Paris

Nicolas CRESSOT, Gérant,
IVO CAPITAL PARTNERS
32 rue de Monceau,
75008 Paris

Romain LIPPE, Assistant Gérant,
IVO CAPITAL PARTNERS
32 rue de Monceau,
75008 Paris

Société de gestion

IVO CAPITAL PARTNERS
(Jusqu'au 31 Juillet 2025)
61-63 Rue des Belles-Feuilles,
75016 Paris, France
(Depuis le 1er Août 2025)
32 rue de Monceau
75008 Paris - France

Agent Domiciliataire

ONE corporate
CUBUS 3
4, rue Peternelchen
L-2370 Howald
Grand Duchy of Luxembourg

Agent Administratif, Teneur de Registre et Banque Dépositaire

Société Générale Luxembourg
11, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
Grand Duchy of Luxembourg

Distributeur

IVO CAPITAL PARTNERS
(Jusqu'au 31 Juillet 2025)
61-63 Rue des Belles-Feuilles,
75016 Paris, France
(Depuis le 1er Août 2025)
32 rue de Monceau
75008 Paris - France

Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit,
Société à responsabilité limitée
20, Boulevard de Kockelscheuer,
L-1821 Luxembourg
Grand-Duché du Luxembourg

Informations générales

IVO FUNDS est une Société d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») de droit luxembourgeois à compartiments multiples constituée à Luxembourg le 29 décembre 2014 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme.

La SICAV est soumise en particulier aux dispositions de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée (la « Loi de 2010 ») ainsi qu'à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le capital minimum de la SICAV s'élève à EUR 1.250.000, (un million deux cent cinquante mille euros) et doit être atteint dans un délai de six mois à compter de la date d'agrément de la SICAV. Le capital de la SICAV est à tout moment égal à la somme de la valeur de l'actif net des compartiments de la SICAV et est représenté par des actions entièrement libérées sans mention de valeur.

Les statuts de la SICAV (ci-après les « Statuts ») ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le « Mémorial ») en date du 26 janvier 2015. Ils peuvent être consultés par voie électronique sur le site du Recueil électronique des sociétés et associations (www.lbr.lu). La copie des Statuts est également disponible, sur demande et sans frais, au siège social de la SICAV et consultable sur le site internet www.fundsquare.net.

La SICAV a été inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193811.

L'Assemblée Générale des actionnaires annuelle se tiendra à Luxembourg, au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit qui sera spécifié sur la convocation, le dernier mercredi du mois d'avril à 10:00 heures et pour la première fois en 2016.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Rapport du Conseil d'Administration

L'année 2025 a été marquée par une alternance de régimes de marché, avec une succession d'épisodes de volatilité liés aux facteurs politiques et commerciaux, avant un retour progressif d'un environnement plus porteur pour les actifs risqués, soutenu par l'évolution de la politique monétaire américaine. Dans ce contexte, les marchés ont été dominés par une forte dispersion entre classes d'actifs et au sein même du crédit, renforçant l'importance de la sélectivité et de la gestion active du risque.

Un début d'année porteur, puis un choc au printemps : tensions commerciales et remontée brutale de la volatilité.

Après un début d'année soutenu par la résilience macroéconomique et l'attrait du portage, le mois d'avril a constitué un point d'inflexion majeur. L'annonce par les États-Unis d'une nouvelle salve de droits de douane (« Liberation Day ») a entraîné une escalade rapide des tensions commerciales, déclenchant un mouvement de repli généralisé des actifs risqués et une hausse marquée de la volatilité. Dans ce mouvement « risk-off », les taux allemands ont bénéficié d'un reflux, tandis que le crédit émergent en devise forte a enregistré un élargissement des primes de risque, plus prononcé sur le segment HY que sur l'IG. À titre d'illustration, l'indice CEMBI Broad Diversified s'est écarté de 33 points de base en avril, avec un différentiel marqué entre l'IG (+18 pb) et le HY (+55 pb). Cette phase a également été amplifiée par la baisse du pétrole, sur fond d'annonces de production de l'OPEP, pénalisant les segments plus exposés aux matières premières.

Rebond au printemps et normalisation : désescalade temporaire et recompression des spreads.

À partir de mai, les marchés ont rebondi dans un contexte d'apaisement temporaire des tensions commerciales, notamment entre les États-Unis et la Chine, avec la mise en place d'une période de suspension partielle des droits de douane. Cette amélioration du sentiment a rapidement soutenu les actifs risqués et favorisé une recompression des primes de risque sur le crédit émergent. L'indice CEMBI Broad Diversified s'est ainsi resserré de 29 points de base en mai, traduisant le retour d'un appétit pour le risque et une meilleure visibilité à court terme.

Second semestre : le facteur taux redevient central, mais sur fond d'incertitudes politiques.

Le second semestre a été caractérisé par un retour au premier plan du facteur monétaire, avec la poursuite de la trajectoire d'assouplissement de la Réserve fédérale. En fin d'année, la Fed a procédé à une troisième baisse consécutive, portant le taux directeur dans une fourchette de 3,50% à 3,75%, et a annoncé des achats de T-bills (environ 40 milliards de dollars par mois), interprétés comme un signal d'un biais globalement accommodant.

En parallèle, la visibilité est restée ponctuellement affectée par des événements politiques. À l'automne, les marchés ont réagi à de nouvelles tensions autour des terres rares entre les États-Unis et la Chine, suivies d'un accord intervenu lors de l'APEC. La période a également été marquée par un "shutdown" américain prolongé, réduisant temporairement la disponibilité des statistiques macroéconomiques et entretenant un climat de prudence, avec une consolidation des spreads du crédit émergent.

Bilan 2025 : une année globalement favorable au portage, avec dispersion et sélectivité comme moteurs clés

Sur l'ensemble de l'année, l'environnement a été favorable aux stratégies capables de capter le portage tout en gérant activement les épisodes de volatilité. Les marchés de taux ont évolué de façon contrastée : le 10 ans américain termine l'année à 4,17%, en baisse d'environ 40 points de base sur 2025, tandis que le 10 ans allemand clôture à 2,86%, en hausse d'environ 49 points de base. Sur le crédit émergent corporate, les fondamentaux ont montré une bonne résilience, avec un resserrement annuel des spreads de l'indice CEMBI Broad Diversified de 17 points de base. Dans ce contexte, la gestion a privilégié une lecture disciplinée du risque, une attention particulière à la liquidité et à la qualité des signatures, et une approche sélective permettant de tirer parti de la dispersion entre segments (investment grade vs high yield) et entre émetteurs. L'année 2025 confirme ainsi l'intérêt d'une gestion active combinant portage, sélection et contrôle du risque, afin de traverser des phases de marché plus heurtées tout en captant les périodes de normalisation et de reprise.

Luxembourg, 16 Avril 2026 Le Conseil d'Administration

Les chiffres figurant sur ce rapport sont historiques et ne sont pas forcément représentatifs des performances futures.

Deloitte Audit
Société à responsabilité limitée
20 Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

Tel: +352 451 451
www.deloitte.lu

Aux Actionnaires de
IVO FUNDS
Société d'Investissement à Capital Variable
4, rue Peternelchen
L-2370 HOWALD

Grand-Duché du Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de IVO FUNDS (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2025, ainsi que l'état des opérations et l'état des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Société à responsabilité limitée au capital de 360.000 €
RCS Luxembourg B67.895
Autorisation d'établissement 10022179

© Deloitte Audit, SARL

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé

V. Ng Wing Lit

Virginie Ng Wing Lit – Boulot, Réviseur d'entreprises agréé

Partner

Luxembourg, le 30 avril 2026

Etat du patrimoine

(exprimé dans la devise du compartiment)

	Notes	IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT EUR	IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI EUR
ACTIF			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		*1 086 170 221*	*290 447 267*
Plus-value/ (moins-value) nette non-réalisée		*(21 316 414)*	*(3 424 785)*
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	1 064 853 807	287 022 482
Avoirs bancaires	2.2	27 701 023	12 312 378
A recevoir sur souscriptions d'actions		3 175 389	386 817
A recevoir sur vente de titres		19 049	-
A recevoir sur change comptant		34 105	1 844
Intérêts sur obligations à recevoir		20 975 370	6 388 590
Gain non-réalisé sur contrats de change à terme	2.6, 7	4 937 259	1 217 426
Gain non-réalisé sur contrats futures	2.7, 8	-	-
Autres actifs		61 600	56 400
		1 121 757 602	**307 385 937**
PASSIF			
A payer sur rachats d'actions		385 425	54 238
A payer sur change comptant		34 059	1 847
Commission de gestion et de commercialisation à payer	3	2 637 820	658 481
Commission de performance à payer	3	2 155 337	-
Commission de banque dépositaire et d'agent payeur à payer	4	176 304	46 949
Taxe d'abonnement à payer	6	67 694	24 509
Commission d'agent administratif et domiciliataire à payer	5	91 903	47 013
Commission d'agent teneur de registre à payer	5	67 273	35 485
Frais professionnels à payer		97 140	30 620
Intérêts et frais bancaires à payer		15 784	8 193
Perte non-réalisée sur contrats de change à terme	2.6, 7	1 458 208	340 373
		7 186 947	**1 247 708**
ACTIFS NETS		**1 114 570 655**	**306 138 229**

Etat du patrimoine (suite)

(exprimé dans la devise du compartiment)

	Notes	Consolidé EUR
ACTIF		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		*1 487 630 851*
Plus-value/ (moins-value) nette non-réalisée		*(26 128 267)*
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2.2	1 461 502 584
Avoirs bancaires	2.2	43 610 913
A recevoir sur souscriptions d'actions		3 700 202
A recevoir sur vente de titres		19 049
A recevoir sur change comptant		35 949
Intérêts sur obligations à recevoir		28 901 172
Gain non-réalisé sur contrats de change à terme	2.6, 7	6 327 264
Gain non-réalisé sur contrats futures	2.7, 8	1 050
Autres actifs		118 000
		1 544 216 183
PASSIF		
A payer sur rachats d'actions		499 451
A payer sur change comptant		35 906
Commission de gestion et de commercialisation à payer	3	3 505 567
Commission de performance à payer	3	2 284 324
Commission de banque dépositaire et d'agent payeur à payer	4	251 092
Taxe d'abonnement à payer	6	100 250
Commission d'agent administratif et domiciliataire à payer	5	182 062
Commission d'agent teneur de registre à payer	5	131 980
Frais professionnels à payer		138 434
Intérêts et frais bancaires à payer		30 006
Perte non-réalisée sur contrats de change à terme	2.6, 7	1 898 825
		9 057 897
ACTIFS NETS		**1 535 158 286**

Résultat des opérations et des variations des actifs nets

(exprimé dans la devise du compartiment)

	Notes	IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT EUR	IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**799 542 954**	**162 451 794**
REVENUS			
Intérêts sur obligations	2.8	66 555 304	15 812 322
Intérêts bancaires	2.8	1 113 385	279 840
Autres revenus		1 798	550
		67 670 487	**16 092 712**
CHARGES			
Commission de gestion et de commercialisation	3	9 071 727	2 209 455
Commission de performance	3	2 156 539	-
Commission de banque dépositaire et d'agent payeur	4	223 596	58 065
Taxe d'abonnement	6	227 951	86 260
Commission d'agent administratif et domiciliataire	5	84 320	86 286
Commission d'agent teneur de registre	5	93 232	48 332
Frais professionnels		1 019 601	304 652
Intérêts et frais bancaires		504 104	51 483
Frais de transactions	2.3	23 798	13 289
Autres frais		-	-
		13 404 868	**2 857 822**
Bénéfice/ (perte) net(te) sur investissements		**54 265 619**	**13 234 890**
Bénéfice/ (perte) net(te) réalisé(e) sur			
- vente de titres	2.4	(9 126 687)	(3 398 924)
- change		(13 060 905)	(3 358 592)
- contrats de changes à terme	2.6, 7	51 778 861	11 754 272
- contrats futures	2.7, 8	-	-
		29 591 269	**4 996 756**
Resultat net réalisé sur l'exercice / la période		**83 856 888**	**18 231 646**
Variation de la plus-value/ (moins-value) nette non-réalisée sur			
- titres		(50 137 017)	(10 454 782)
- contrats de changes à terme	2.6, 7	26 227 438	5 157 998
- contrats futures	2.7, 8	-	-
		(23 909 579)	**(5 296 784)**
Résultat net des opérations		**59 947 309**	**12 934 862**
Mouvements nets en capital			
Souscriptions		610 585 822	233 520 033
Rachats		(355 155 685)	(102 716 878)
		255 430 137	**130 803 155**
Dividende distribué	10	(349 745)	(51 582)
Actifs nets à la fin de l'exercice		**1 114 570 655**	**306 138 229**

Résultat des opérations et des variations des actifs nets (suite)

(exprimé dans la devise du compartiment)

	Notes	Consolidé EUR
Actifs nets au début de l'exercice		**988 732 170**
REVENUS		
Intérêts sur obligations	2.8	85 985 474
Intérêts bancaires	2.8	1 511 878
Autres revenus		2 833
		87 500 185
CHARGES		
Commission de gestion et de commercialisation	3	11 858 283
Commission de performance	3	2 285 184
Commission de banque dépositaire et d'agent payeur	4	311 282
Taxe d'abonnement	6	335 471
Commission d'agent administratif et domiciliataire	5	225 202
Commission d'agent teneur de registre	5	176 143
Frais professionnels		1 494 668
Intérêts et frais bancaires		562 127
Frais de transactions	2.3	48 572
Autres frais		133
		17 297 065
Bénéfice/ (perte) net(te) sur investissements		**70 203 120**
Bénéfice/ (perte) net(te) réalisé(e) sur		
- vente de titres	2.4	(13 237 359)
- change		(16 938 597)
- contrats de changes à terme	2.6, 7	65 872 632
- contrats futures	2.7, 8	(11 320)
		35 685 356
Resultat net réalisé sur l'exercice / la période		**105 888 476**
Variation de la plus-value/ (moins-value) nette non-réalisée sur		
- titres		(62 119 311)
- contrats de changes à terme	2.6, 7	32 075 626
- contrats futures	2.7, 8	1 050
		(30 042 635)
Résultat net des opérations		**75 845 841**
Mouvements nets en capital		
Souscriptions		954 715 884
Rachats		(483 734 282)
		470 981 602
Dividende distribué	10	(401 327)
Actifs nets à la fin de l'exercice		**1 535 158 286**

Informations statistiques

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

	Devise	31/12/25	31/12/24	31/12/23
Classe CHF-I (cap) HDG				
Nombre d'actions en circulation		91 575,941	394,000	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	104,52	100,08	-
Classe CHF-R (CAP) HDG				
Nombre d'actions en circulation		3 099,600	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	100,86	-	-
Classe EUR-W (cap)				
Nombre d'actions en circulation		2 410 888,733	2 285 051,085	1 596 680,989
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	135,43	125,73	113,09
Classe EUR-Z (cap)				
Nombre d'actions en circulation		150 892,015	74 804,811	48 330,094
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	130,99	122,54	110,99
Classe GBP-I (cap) HDG				
Nombre d'actions en circulation		2 825,100	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	GBP	108,56	-	-
Classe USD-I (cap) HDG				
Nombre d'actions en circulation		348 351,585	171 936,891	96 696,377
Valeur nette d'inventaire par action	USD	149,78	137,67	123,86
Classe USD-R (CAP) HDG				
Nombre d'actions en circulation		12 729,530	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	104,33	-	-
Classe EUR-D (dis)				
Nombre d'actions en circulation		63 215,362	46 704,102	111 703,547
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	95,56	95,66	92,59
Classe EUR-I (cap)				
Nombre d'actions en circulation		2 109 134,195	1 540 526,173	1 275 269,577
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	158,24	147,43	133,11
Classe EUR-IVO (cap)				
Nombre d'actions en circulation		421 008,060	355 184,641	400 431,519
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	170,09	157,79	142,17
Classe EUR-R (cap)				
Nombre d'actions en circulation		1 999 687,052	1 369 185,614	954 748,611
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	150,21	140,63	127,66
Valeur nette d'inventaire	EUR	1 114 570 655	799 542 954	555 680 592

Informations statistiques (suite)

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

	Devise	31/12/25	31/12/24	31/12/23
Classe CHF-Z (cap) HDG				
Nombre d'actions en circulation		61 322,296	54 169,834	50 149,834
Valeur nette d'inventaire par action	CHF	118,89	114,30	106,73
Classe USD-I (CAP) HDG				
Nombre d'actions en circulation		32 000,000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	101,10	-	-
Classe USD-R (cap) HDG				
Nombre d'actions en circulation		2 090,694	9 580,694	-
Valeur nette d'inventaire par action	USD	109,59	100,81	-
Classe USD-Z (cap) HDG				
Nombre d'actions en circulation		150 799,266	64 759,840	34 211,405
Valeur nette d'inventaire par action	USD	144,43	132,97	119,27
Classe EUR-D (dis)				
Nombre d'actions en circulation		10 580,000	5 730,000	17 250,000
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	100,88	101,60	97,67

Informations statistiques (suite)

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

	Devise	31/12/25	31/12/24	31/12/23
Classe EUR-I (cap)				
Nombre d'actions en circulation		1 008 887,945	431 115,214	422 651,246
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	132,59	124,33	112,88
Classe EUR-R (cap)				
Nombre d'actions en circulation		891 750,745	667 950,394	644 638,279
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	127,77	120,58	110,18
Classe EUR-S (cap)				
Nombre d'actions en circulation		868,612	15 365,784	15 582,784
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	136,21	127,10	114,86
Classe EUR-Z (cap)				
Nombre d'actions en circulation		212 259,180	80 397,089	34 843,443
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	131,54	123,52	112,31
Valeur nette d'inventaire	EUR	306 138 229	162 451 794	135 572 666

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Inventaire du portefeuille-titres

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
	Obligations				
4 247 048	ACI AIRPORT SUDAMERICA SA 6,875% 29/11/2034	USD	2 873 686	3 548 852	0,32
6 853 917	AEROPUERTOS ARGENTINA 2000 SA 8,5% 01/08/2031	USD	5 048 023	6 048 628	0,54
4 800 000	AEROPUERTOS DOMINICANOS SIGLO XXI SA - REGS - 7% 30/06/2034	USD	4 657 516	4 300 607	0,39
3 400 000	AES ARGENTINA GENERACION SA - REGS - 9,5% 30/08/2027	USD	2 661 973	2 954 058	0,27
4 600 000	AKROPOLIS GROUP UAB 6% 15/05/2030	EUR	4 600 000	4 844 674	0,43
9 900 000	ARAGVI FINANCE INTERNATIONAL DAC - REGS - 11,125% 20/11/2029	USD	9 208 124	8 429 899	0,76
6 000 000	ARIS MINING CORP - REGS - 8% 31/10/2029	USD	5 368 211	5 350 164	0,48
3 000 000	ARTEA BANKAS AB FRN PERPETUAL	EUR	3 023 900	3 119 580	0,28
20 421 000	ASG FINANCE DESIGNATED ACTIVITY CO - REGS - 9,75% 15/05/2029	USD	15 799 126	15 474 456	1,39
10 817 000	AUTOPISTAS DEL SOL SA/COSTA RICA - REGS - 7,375% 30/12/2030	USD	5 047 305	5 345 735	0,48
10 000 000	AVIANCA MIDCO 2 PLC - REGS - 9% 01/12/2028	USD	8 547 432	8 607 391	0,77
4 200 000	AVIANCA MIDCO 2 PLC - REGS - 9,625% 14/02/2030	USD	3 987 292	3 591 591	0,32
10 000 000	AYDEM YENILENEBILIR ENERJI AS - REGS - 9,875% 30/09/2030	USD	8 354 160	8 393 461	0,75
5 000 000	AZULE ENERGY FINANCE PLC - REGS - 8,125% 23/01/2030	USD	4 485 625	4 273 958	0,38
19 000 000	BANCA TRANSILVANIA SA FRN PERPETUAL	EUR	19 062 900	19 171 760	1,72
6 000 000	BANCO DAVIVIENDA SA - REGS - FRN 02/07/2035	USD	5 157 220	5 334 991	0,48
8 000 000	BANCO MERCANTIL DEL NORTE SA/GRAND CAYMAN - REGS - FRN PERPETUAL	USD	7 434 661	7 009 988	0,63
4 000 000	BINGHATTI SUKUK SPC LTD 9,625% 28/02/2027	USD	3 487 745	3 473 967	0,31
9 800 000	BOROO INVESTMENTS PTE LTD - REGS - 9,5% 07/08/2032	USD	8 215 114	8 193 216	0,74
5 000 000	BRASKEM NETHERLANDS FINANCE BV - REGS - 4,5% 31/01/2030	USD	1 800 412	1 655 967	0,15
8 000 000	BULGARIAN ENERGY HOLDING EAD 4,25% 19/06/2030	EUR	7 971 780	7 990 080	0,72
144 089	CFLD CAYMAN INVESTMENT LTD 0% 31/01/2031	USD	17 224	3 197	0,00
704 595	CFLD CAYMAN INVESTMENT LTD 2.5% 31/01/2031	USD	30 370	23 530	0,00
1 332 500	CFLD CAYMAN INVESTMENT 0% 31/01/2031	USD	49 673	43 999	0,00
14 000 000	CIA GENERAL DE COMBUSTIBLES SA - REGS - 11,875% 28/11/2030	USD	11 994 192	11 750 845	1,05
26 000 000	CIBANCO SA INSTITUCION DE BANCA MULTIPLE TRUST CIB/3332 - REGS - 4,375% 22/07/2031	USD	18 115 886	19 510 682	1,75
5 000 000	CIMKO CIMENTO VE BETON SANAYI VE TICARET AS - REGS - 10,75% 21/05/2030	USD	4 465 921	4 514 070	0,41
13 000 000	CONTINUUM GREEN ENERGY INDIA PVT / CO-ISSUERS - REGS - 7,5% 26/06/2033	USD	10 787 097	10 757 119	0,97
1 875 000	CONTSHIPS LOGISTICS CORP 9% 11/02/2030	USD	1 592 801	1 634 712	0,15
2 700 000	CORP QUIPORT SA - REGS - 9% 15/12/2037	USD	2 351 674	2 460 725	0,22
13 000 000	CSN INOVA VENTURES - REGS - 6,75% 28/01/2028	USD	10 282 337	10 270 382	0,92
17 750 000	DIGICEL INTERNATIONAL FINANCE LTD / DIFL US LLC - REGS - 8,625% 01/08/2032	USD	15 483 570	15 697 290	1,41
10 700 000	DL INVEST GROUP PM SA 6,625% 10/07/2030	EUR	10 711 426	10 624 458	0,95
7 700 000	DNO ASA FRN 17/06/2085	USD	6 714 570	6 871 289	0,62
17 408 000	EASTERN EUROPEAN ELECTRIC CO BV - REGS - 6,5% 15/05/2030	EUR	18 138 016	18 320 179	1,64
10 000 000	ECOPETROL SA 8,375% 19/01/2036	USD	9 091 786	8 759 334	0,79
15 050 000	EESTI ENERGIA AS FRN PERPETUAL	EUR	15 113 462	15 528 741	1,39
13 974 900	EMPRESA ELECTRICA COCHRANE SPA 5,5% 14/05/2027	USD	2 832 809	2 742 731	0,25

13 874 000	EMPRESA GENERADORA DE ELECTRICIDAD HAINA SA - REGS - 5,625% 08/11/2028	USD	11 532 916	11 649 104	1,05

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé (suite)					
	Obligations (suite)				
6 500 000	ENDEAVOUR MINING PLC - REGS - 7% 28/05/2030	USD	5 672 211	5 726 387	0,51
7 000 000	ENERGO - PRO AS - REGS - 8% 27/05/2030	EUR	7 140 400	7 395 080	0,66
3 000 000	ENERGO - PRO AS 6,45% 15/04/2031	EUR	3 006 000	2 973 990	0,27
5 000 000	ENFRAGEN ENERGIA SUR SAU/ ENFRAGEN CHILE SPA/ ENFRAGEN SPAIN SAU - REGS - 8,499% 30/06/2032	USD	4 420 616	4 409 383	0,40
13 400 000	ERSTE GROUP BANK AG FRN PERPETUAL	EUR	13 534 239	13 971 242	1,25
150 160	FERRALUM METALS GROUP SA 10% 30/12/2026	EUR	-	1 877	0,00
5 500 000	FORTEBANK JSC - REGS - FRN PERPETUAL	USD	4 702 286	4 503 402	0,40
3 000 000	FORTEBANK JSC - REGS - 7,75% 04/02/2030	USD	2 579 413	2 563 404	0,23
8 000 000	FRIGORIFICO CONCEPCION SA - REGS - 7,7% 21/07/2028	USD	5 192 499	3 162 672	0,28
8 000 000	FS LUXEMBOURG SARL - REGS - 8,625% 25/06/2033	USD	6 783 044	7 034 305	0,63
4 000 000	FS LUXEMBOURG SARL - REGS - 8,875% 12/02/2031	USD	3 573 388	3 555 741	0,32
2 850 000	GENEL ENERGY FINANCE 4 PLC 11% 09/04/2030	USD	2 516 539	2 535 164	0,23
2 100 000	GOLAR LNG LTD - REGS - 7,5% 02/10/2030	USD	1 797 463	1 727 902	0,16
2 000 000	GOLAR LNG LTD - 144A - 7,5% 02/10/2030	USD	1 697 795	1 645 502	0,15
7 500 000	GOLOMT BANK - REGS - 11% 20/05/2027	USD	6 688 602	6 623 526	0,59
8 255 000	GRAN TIERRA ENERGY INC - REGS - 9,5% 15/10/2029	USD	6 848 409	4 911 671	0,44
5 827 000	GREENKO POWER II LTD - REGS - 4,3% 13/12/2028	USD	3 614 344	3 575 885	0,32
18 500 000	GREENKO WIND PROJECTS MAURITIUS LTD - REGS - 7,25% 27/09/2028	USD	16 055 182	15 919 971	1,43
12 000 000	GRUPO AEROMEXICO SAB DE CV - REGS - 8,25% 15/11/2029	USD	10 834 431	10 461 646	0,94
12 000 000	GTC FINANCE DAC 6,5% 15/10/2030	EUR	11 149 250	11 161 440	1,00
2 800 000	INTERNATIONAL PERSONAL FINANCE PLC 10,75% 14/12/2029	EUR	2 908 180	3 037 944	0,27
12 943 000	INVESTMENT ENERGY RESOURCES LTD - REGS - 6,25% 26/04/2029	USD	11 157 292	11 061 804	0,99
3 000 000	IUTECREDIT FINANCE SARL 12% 06/12/2030	EUR	3 000 000	3 003 345	0,27
3 000 000	JSCB AGROBANK - REGS - 9,25% 02/10/2029	USD	2 767 034	2 759 734	0,25
4 500 000	KERNEL HOLDING SA - REGS - 6,75% 27/10/2027	USD	3 613 522	3 641 170	0,33
4 750 000	KINETICS LNG HOLDINGS LTD 9,875% 13/11/2029	USD	4 072 359	4 083 394	0,37
1 000 000	KWG GROUP HOLDINGS LTD 0% PERPETUAL DEFAULTED	USD	259 304	44 480	0,00
4 000 000	KWG GROUP HOLDINGS LTD 0% 13/01/2027 DEFAULTED	USD	3 008 511	177 836	0,02
301 580	LATINA OFFSHORE LTD 7% 13/04/2028	USD	204 458	170 650	0,02
1 150 000	LHV GROUP AS FRN 16/09/2035	EUR	1 147 896	1 164 904	0,10
14 500 000	LIMAK CIMENTO SANAYI VE TICARET AS - REGS - 9,75% 25/07/2029	USD	13 264 374	12 497 075	1,12
12 500 000	LIMAK ISKENDERUN ULUSLARARASI LIMAN ISLETMECILIGI AS - REGS - 9,5% 10/07/2036	USD	10 122 785	10 442 893	0,94
21 000 000	LIMAK YENILENEBILIR ENERJI AS - REGS - 9,625% 12/08/2030	USD	19 161 281	17 558 857	1,58
26 759 000	LIQUID TELECOMMUNICATIONS FINANCING PLC - REGS - 5,5% 04/09/2026	USD	20 769 337	20 821 302	1,87
13 000 000	LUMINOR HOLDING AS FRN PERPETUAL	EUR	13 097 600	13 578 370	1,22
23 500 000	MAGELLAN CAPITAL HOLDINGS LTD FRN 08/07/2029	USD	22 054 725	20 481 187	1,84
15 000 000	MBH BANK NYRT FRN 29/01/2030	EUR	15 176 240	15 278 850	1,37
13 100 000	MC BRAZIL DOWNSTREAM TRADING SARL - REGS - 7,25% 30/06/2031	USD	8 564 448	8 902 133	0,80
2 000 000	METINVEST BV - REGS - 7,65% 01/10/2027	USD	1 419 025	1 376 321	0,12
3 500 000	METINVEST BV - REGS - 7,75% 17/10/2029	USD	2 496 336	2 241 094	0,20
500 000	METINVEST BV - REGS - 8,5% 23/04/2026	USD	364 843	381 683	0,03

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé (suite)					
	Obligations (suite)				
4 000 000	MHP LUX SA - REGS - 6,25% 19/09/2029	USD	2 846 520	2 812 057	0,25
7 000 000	MHP LUX SA - REGS - 6,95% 03/04/2026	USD	5 661 746	5 779 105	0,52
10 800 000	MLP GROUP SA 6,125% 15/10/2029	EUR	10 971 000	11 244 528	1,01
2 799 000	MONG DUONG FINANCE HOLDINGS BV 5,125% 07/05/2029	USD	1 351 643	1 369 508	0,12
21 100 000	MSU ENERGY SA - REGS - 9,75% 05/12/2030	USD	18 566 648	17 427 240	1,56
5 000 000	NAK NAFTOGAZ UKRAINE VIA KONDOR FINANCE PLC - REGS - FRN 08/11/2026	USD	4 759 978	3 866 185	0,35
5 500 000	NAK NAFTOGAZ UKRAINE VIA KONDOR FINANCE PLC 7,125% 19/07/2026	EUR	5 330 556	5 422 574	0,49
6 200 000	NAVIOS MARITIME PARTNERS LP 7,75% 07/11/2030	USD	5 328 520	5 275 767	0,47
5 000 000	NAVOIYURAN STATE ENTERPRISE - REGS - 6,7% 02/07/2030	USD	4 299 802	4 300 098	0,39
3 000 000	NCB FINANCIAL GROUP LTD - REGS - 11% 31/07/2030	USD	2 549 611	2 620 584	0,24
480 740	NCO INVEST SA 0% 30/12/2026 (ISIN DE000A3LWZK9)	EUR	3 197	3 562	0,00
1 371 814	NCO INVEST SA 0% 30/12/2026 (ISIN DE000A3LWZL7)	EUR	8 238	9 191	0,00
10 600 000	NEWCO HOLDING USD 20 SARL - REGS - 9,375% 07/11/2029	USD	9 785 561	9 370 997	0,84
10 026 278	NGD HOLDINGS BV 6,75% 31/12/2026	USD	7 431 493	7 803 969	0,70
6 946 000	NITRUM FINANCE DAC 8,8% 30/06/2028	EUR	4 862 200	4 514 900	0,41
19 000 000	NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD FRN PERPETUAL	EUR	19 071 120	19 203 680	1,72
15 200 000	OCEANICA LUX - REGS - 13% 02/10/2029	USD	13 670 286	13 037 871	1,17
16 100 000	OHI GROUP SA 13% 29	USD	13 425 538	13 262 482	1,19
16 125 000	PEARL PETROLEUM CO LTD 13% 15/05/2028	USD	15 328 570	14 992 014	1,35
40 735 000	PERU LNG SRL - REGS - 5,375% 22/03/2030	USD	24 683 000	25 159 199	2,25
3 900 000	PLUSPETROL SA - REGS - 8,125% 18/05/2031	USD	3 327 058	3 298 654	0,30
8 500 000	PLUSPETROL SA - REGS - 8,5% 30/05/2032	USD	7 439 394	7 357 427	0,66
7 375 000	POLARIS RENEWABLE ENERGY INC 9,5% 03/12/2029	USD	6 968 260	6 520 449	0,59
9 120 000	PORT OF SPAIN WATERFRONT DEVELOPMENT - REGS - 7,875% 19/02/2040	USD	8 029 955	7 508 519	0,67
2 152 000	POWERLONG REAL ESTATE HOLDINGS LTD 0% PERPETUAL DEFAULTED	USD	205 815	110 417	0,01
2 650 000	POWERLONG REAL ESTATE HOLDINGS LTD 0% 13/05/2026 DEFAULTED	USD	261 281	135 134	0,01
2 900 000	POWERLONG REAL ESTATE HOLDINGS LTD 0% 31/12/2049 DEFAULTED (ISIN XS2250030090)	USD	902 037	144 747	0,01
2 896 000	POWERLONG REAL ESTATE HOLDINGS LTD 0% 31/12/2049 DEFAULTED (ISIN XS2500700633)	USD	279 825	143 179	0,01
21 000 000	RAIZEN FUELS FINANCE SA - REGS - 6,25% 08/07/2032	USD	16 011 834	15 089 889	1,35
17 425 000	SAAVI ENERGIA SARL - REGS - 8,875% 10/02/2035	USD	16 312 864	16 093 552	1,44
25 880 000	SAEL/SPREPL/SSSPL/JGPEPL/SKREPL/UBEPL - REGS - 7,8% 31/07/2031	USD	21 944 652	21 191 882	1,89
9 684 907	SAMARCO MINERACAO SA - REGS - FRN 30/06/2031	USD	8 068 793	8 391 346	0,75
5 800 000	SAMMAAN CAPITAL LTD - REGS - 7,5% 16/10/2030	USD	5 029 853	4 872 454	0,44
770 000	SEPLAT ENERGY PLC - REGS - 9,125% 21/03/2030	USD	645 073	681 969	0,06
4 176 678	SHAMARAN PETROLEUM CORP 12% 30/07/2029	USD	3 678 948	3 709 916	0,33
607 006	SHIMAO GROUP HOLDINGS LTD - REGS - 0% CV 21/07/2026	USD	30 410	29 346	0,00
4 109 151	SHIMAO GROUP HOLDINGS LTD - REGS - 5% 21/07/2031	USD	145 416	131 117	0,01
9 300 000	SIMPAR EUROPE SA - REGS - 5,2% 26/01/2031	USD	6 219 450	6 387 460	0,57
8 258 005	SINO-OCEAN GROUP HOLDING LTD - REGS - FRN PERPETUAL	USD	432 402	470 399	0,04
2 538 206	SINO-OCEAN GROUP HOLDING LTD - REGS - 3% 27/03/2033	USD	283 438	234 770	0,02
2 000 000	SOBHA SUKUK I HOLDING LTD 7,125% 11/09/2030	USD	1 696 858	1 708 715	0,15

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé (suite)					
	Obligations (suite)				
16 500 000	SOBHA SUKUK LTD 7,9955% 19/02/2029	USD	14 578 388	14 343 318	1,29
3 000 000	SOBHA SUKUK LTD 8,75% 17/07/2028	USD	2 703 184	2 662 131	0,24
6 500 000	SOCIETATEA NATIONALA DE GAZE NATURALE ROMGAZ SA 4,75% 07/10/2029	EUR	6 626 865	6 667 505	0,60
1 200 000	SOFTBANK GROUP CORP FRN 29/10/2062	EUR	1 200 000	1 110 276	0,10
10 000 000	SOFTBANK GROUP CORP FRN 29/10/2065	USD	8 612 152	8 009 451	0,72
6 000 000	STATE BANK JSC 8,9% 25/09/2028	USD	5 160 515	5 114 803	0,46
15 000 000	SUPERNOVA INVEST GMBH 5% 24/06/2030	EUR	15 079 419	15 333 450	1,38
2 200 000	TECPETROL SA - REGS - 7,625% 03/11/2030	USD	1 902 456	1 866 268	0,17
3 870 719	TELFORD FINCO 11% 06/11/2029	USD	3 382 045	3 410 497	0,31
8 645 000	TERMOCANDELARIA POWER SA - REGS - 7,75% 17/09/2031	USD	7 610 391	7 611 899	0,68
22 200 000	TRIDENT ENERGY FINANCE PLC - REGS - 12,5% 30/11/2029	USD	21 221 886	19 230 801	1,73
10 433 000	TUPY OVERSEAS SA - REGS - 4,5% 16/02/2031	USD	7 181 504	7 188 372	0,64
17 877 000	UEP PENONOME II SA 6,5% 01/10/2038	USD	10 805 496	10 608 670	0,95
13 000 000	UZBEK INDUSTRIAL AND CONSTRUCTION BANK ATB - REGS - FRN PERPETUAL	USD	11 182 653	11 156 788	1,00
20 100 000	VAMOS EUROPE SA - REGS - 9,2% 26/01/2031	USD	17 161 043	16 443 681	1,48
17 000 000	VEDANTA RESOURCES FINANCE II PLC - REGS - 10,875% 17/09/2029	USD	15 196 670	15 275 176	1,37
10 000 000	WE SODA INVESTMENTS HOLDING PLC - REGS - 9,375% 14/02/2031	USD	8 955 047	8 563 924	0,77
10 000 000	WE SODA INVESTMENTS HOLDING PLC - REGS - 9,5% 06/10/2028	USD	8 760 794	8 597 216	0,77
8 573 000	WEST CHINA CEMENT LTD 4,95% 08/07/2026	USD	6 404 227	7 266 374	0,65
275 941	YUZHOU GROUP HOLDINGS CO LTD FRN 30/06/2027	USD	27 959	23 682	0,00
8 700 000	ZORLU ENERJI ELEKTRIK URETIM AS - REGS - 11% 23/04/2030	USD	8 493 610	6 416 347	0,58
Total Obligations			**1 022 628 743**	**1 003 428 107**	**90,03**
	Warrants				
3 112 586	CASINO GUICHARD PERRACHON SA / CASINO GUICHARD PERRACHON SA - 27/04/2029	EUR	-	1 556	0,00
Total Warrants			**-**	**1 556**	**0,00**
	Emissions supranationales, gouvernementales et publiques locales, instruments de la dette				
3 000 000	BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT - REGS - 6,25% 14/10/2040	EUR	2 993 957	2 945 700	0,26
5 000 000	COLOMBIA GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND 5,75% 26/11/2034	EUR	4 908 500	4 852 100	0,44
3 200 000	IVORY COAST GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND - REGS - 4,875% 30/01/2032	EUR	2 743 698	3 110 944	0,28
6 000 000	IVORY COAST GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND - REGS - 6,875% 17/10/2040	EUR	5 116 155	5 874 720	0,54
Total Emissions supranationales, gouvernementales et publiques locales, instruments de la dette			**15 762 310**	**16 783 464**	**1,52**
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			**1 038 391 053**	**1 020 213 127**	**91,55**

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Autres valeurs mobilières					
Actions					
438 035	CONSTELLATION OIL SERVICES HOLDING SA	NOK	-	4 400 132	0,39
Total Actions			**-**	**4 400 132**	**0,39**
Obligations					
7 151 495	BBFI LIQUIDATING TRUST 0% 30/12/2099	USD	2 104 982	-	0,00
575 242	EASY TACTIC LTD 0% 11/07/2028 DEFAULTED	USD	159 652	16 511	0,00
5 602 000	GOLDEN LEGACY PTE LTD 0% 31/12/2049 DEFAULTED	USD	3 350 693	134 702	0,01
1 000 000	LOGAN GROUP CO LTD 0% 31/12/2049 DEFAULTED	USD	108 899	85 572	0,01
7 200 000	POWERLONG REAL ESTATE 0% 31/12/2049 DEFAULTED	USD	1 960 445	370 713	0,03
4 600 000	ZHENRO PROPERTIES GROUP LTD 0% 31/12/2049 DEFAULTED (ISIN XS2099413093)	USD	1 203 870	18 017	0,00
Total Obligations			**8 888 541**	**625 515**	**0,05**
Total Autres valeurs mobilières			**8 888 541**	**5 025 647**	**0,44**
Organismes de Placement Collectif					
Organismes de Placement Collectif ouverts					
8 000	IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS DEBT EUR-WO (CAP) H[1]	EUR	801 500	805 840[(1)]	0,07
8 000	IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS DEBT USD-WO (CAP)[1]	USD	694 083	687 913[(1)]	0,06
76 000	IVO FUNDS - IVO EURO FLEXIBLE SHORT DURATION SRI EUR-WO (CAP)[1]	EUR	7 645 900	7 693 480[(1)]	0,69
15 000	IVO FUNDS- IVO EURO HIGH YIELD EUR-WO (CAP)[1]	EUR	1 502 050	1 514 250[(1)]	0,14
2 000	IVO STRATEGIES SICAV IVO IG 2030*	EUR	200 000	215 860	0,02
52 300	IVO FUNDS - IVO GLOBAL HIGH YIELD - EUR-S (CAP)[1]	EUR	5 416 665	5 868 060[(1)]	0,53
1 000	OFI ASSET MANAGEMENT OFI INVEST ESG LIQUIDITES	EUR	4 738 541	4 763 000	0,43
700	SG MONETAIRE PLUS - I	EUR	17 891 888	18 066 630	1,61
Total Organismes de Placement Collectif ouverts			**38 890 627**	**39 615 033**	**3,55**
Total Organismes de Placement Collectif			**38 890 627**	**39 615 033**	**3,55**
Total des investissements			**1 086 170 221**	**1 064 853 807**	**95,54**

[(1)] Il s'agit d'un investissement croisé. Veuillez vous référer à la note 14.
* Il s'agit d'une partie liée de la société. Veuillez vous référer à la note 15.

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Répartition économique et géographique des investissements

Répartition économique	%
Services bancaires d'investissement et de courtage	37,44
Banques	9,79
Pétrole, gaz et charbon	9,57
Industries généralistes	8,09
Transport industriel	4,16
Fonds d'investissement	3,55
Énergie alternative	3,47
Métaux industriels et extraction minière	3,40
Investissements, services et promotion immobiliers	3,02
Électricité	2,98
Sociétés civiles de placement immobilier	1,75
Gaz, eau et services multiples aux collectivités	1,61
Gouvernements	1,52
Bâtiment et matériaux de construction	1,06
Métaux précieux et extraction minière	0,99
Voyage et loisirs	0,94
Prestataires de services de télécommunication	0,82
Producteurs de denrées alimentaires	0,61
Services financiers et prêts	0,44
Services aux consommateurs	0,32
Articles personnels	0,01
	95,54

Répartition géographique	%
Luxembourg	12,88
Royaume-Uni	11,15
Turquie	5,37
Argentine	4,55
Iles Caïmans	3,40
Mexique	3,32
France	3,07
Pays-Bas	2,97
Bermudes	2,72
Estonie	2,72
Autriche	2,63
Irlande	2,55
Inde	2,34
Roumanie	2,32
Pérou	2,26
Pologne	1,96
Maurice	1,75
Slovénie	1,72
Colombie	1,70
Brésil	1,55
Dominicaine (République)	1,43
Etats-Unis d'Amérique	1,41
Canada	1,40
Espagne	1,40
Ouzbékistan	1,39
Hongrie	1,37
Iles Vierges britanniques	1,35
Mongolie	1,05
Panama	0,95
Tchèque (République)	0,93
Japon	0,82
Côte d'Ivoire	0,81
Singapour	0,75
Bulgarie	0,72
Lituanie	0,71
Trinidad et Tobago	0,67
Jersey	0,65
Kazakstan	0,63
Marshall (Iles)	0,62
Norvège	0,62
Costa Rica	0,48
Émirats arabes unis	0,46
Ile de Man	0,37
Papouasie - Nouvelle-Guinée	0,28
Togo	0,26
Arabie saoudite	0,25
Chili	0,25
Jamaïque	0,24
Equateur	0,22
Hong Kong	0,06
Nigeria	0,06
	95,54

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Inventaire du portefeuille-titres

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé					
	Obligations				
4 352 536	AEROPUERTOS ARGENTINA 2000 SA - REGS - FRN 01/02/2027	USD	832 357	772 100	0,25
5 617 268	AEROPUERTOS ARGENTINA 2000 SA 8,5% 01/08/2031	USD	5 024 922	4 957 277	1,62
2 700 000	AKROPOLIS GROUP UAB 6% 15/05/2030	EUR	2 747 856	2 843 613	0,93
2 700 000	ARAGVI FINANCE INTERNATIONAL DAC - REGS - 11,125% 20/11/2029	USD	2 486 713	2 299 063	0,75
3 000 000	ARIS MINING CORP - REGS - 8% 31/10/2029	USD	2 755 528	2 675 082	0,87
5 100 000	ASG FINANCE DESIGNATED ACTIVITY CO - REGS - 9,75% 15/05/2029	USD	4 003 585	3 864 636	1,26
8 950 000	AUTOPISTAS DEL SOL SA/COSTA RICA - REGS - 7,375% 30/12/2030	USD	4 589 018	4 423 068	1,44
2 000 000	AVIANCA MIDCO 2 PLC - REGS - 9% 01/12/2028	USD	1 701 848	1 721 478	0,56
2 500 000	AVIANCA MIDCO 2 PLC - REGS - 9,625% 14/02/2030	USD	2 373 388	2 137 852	0,70
3 300 000	AYDEM YENILENEBILIR ENERJI AS - REGS - 9,875% 30/09/2030	USD	2 763 235	2 769 842	0,90
2 000 000	BANCA TRANSILVANIA SA FRN PERPETUAL	EUR	2 000 000	2 018 080	0,66
7 100 000	BANCA TRANSILVANIA SA FRN 07/12/2028	EUR	7 468 794	7 603 816	2,49
3 200 000	BANCO DAVIVIENDA SA - REGS - FRN 02/07/2035	USD	2 783 644	2 845 328	0,93
3 900 000	BANK MILLENNIUM SA FRN 25/09/2029	EUR	3 987 555	4 092 465	1,34
3 000 000	BBVA MEXICO SA INSTITUCION DE BANCA MULTIPLE GRUPO FINANCIERO BBVA MEXICO/TX - REGS - FRN 18/01/2033	USD	2 695 589	2 508 153	0,82
2 415 000	BINGHATTI SUKUK SPC LTD 9,625% 28/02/2027	USD	2 164 660	2 097 407	0,69
1 700 000	BOROO INVESTMENTS PTE LTD - REGS - 9,5% 07/08/2032	USD	1 439 797	1 421 272	0,46
5 500 000	CEC BANK SA FRN 07/02/2028	EUR	5 758 649	5 718 268	1,87
7 257 000	CIBANCO SA INSTITUCION DE BANCA MULTIPLE TRUST CIB/3332 - REGS - 4,375% 22/07/2031	USD	5 102 743	5 445 731	1,78
2 200 000	CIMKO CIMENTO VE BETON SANAYI VE TICARET AS - REGS - 10,75% 21/05/2030	USD	1 968 828	1 986 191	0,65
750 000	CONTSHIPS LOGISTICS CORP 9% 11/02/2030	USD	637 120	653 885	0,21
400 000	CORP QUIPORT SA - REGS - 9% 15/12/2037	USD	348 396	364 552	0,12
5 050 000	DIGICEL INTERNATIONAL FINANCE LTD / DIFL US LLC - REGS - 8,625% 01/08/2032	USD	4 408 787	4 465 990	1,46
3 300 000	DL INVEST GROUP PM SA 6,625% 10/07/2030	EUR	3 300 000	3 276 702	1,07
6 500 000	EASTERN EUROPEAN ELECTRIC CO BV - REGS - 6,5% 15/05/2030	EUR	6 760 845	6 840 600	2,24
1 900 000	EMPRESAS PUBLICAS DE MEDELLIN ESP - REGS - 4,25% 18/07/2029	USD	1 480 809	1 523 737	0,50
4 350 000	ENDEAVOUR MINING PLC - REGS - 7% 28/05/2030	USD	3 798 377	3 832 274	1,25
3 600 000	ENERGO - PRO AS - REGS - 8% 27/05/2030	EUR	3 731 708	3 803 184	1,24
677 000	FINANCIERA INDEPENDENCIA SAB DE CV SOFOM ENR FRN 01/03/2028	USD	358 484	576 535	0,19
3 200 000	FOOD SERVICE PROJECT SA - REGS - 5,5% 21/01/2027	EUR	3 155 559	3 212 384	1,05
1 200 000	FORTEBANK JSC - REGS - 7,75% 04/02/2030	USD	1 030 056	1 025 362	0,33
5 000 000	FS LUXEMBOURG SARL - REGS - 8,875% 12/02/2031	USD	4 453 876	4 444 676	1,45
3 100 000	GMR HYDERABAD INTERNATIONAL AIRPORT LTD - REGS - 4,75% 02/02/2026	USD	2 754 729	2 638 504	0,86
2 500 000	GOLOMT BANK - REGS - 11% 20/05/2027	USD	2 445 783	2 207 842	0,72
5 700 000	GREENKO POWER II LTD - REGS - 4,3% 13/12/2028	USD	3 586 073	3 497 948	1,14
5 850 000	GREENKO WIND PROJECTS MAURITIUS LTD - REGS - 7,25% 27/09/2028	USD	5 287 813	5 034 153	1,64
4 300 000	GRUPO AEROMEXICO SAB DE CV - REGS - 8,25% 15/11/2029	USD	3 952 254	3 748 756	1,22
4 600 000	GRUPO AVAL LTD - REGS - 4,375% 04/02/2030	USD	3 617 605	3 669 033	1,20
1 300 000	GTC FINANCE DAC 6,5% 15/10/2030	EUR	1 212 450	1 209 156	0,39
5 500 000	INDIA CLEAN ENERGY HOLDINGS - REGS - 4,5% 18/04/2027	USD	4 589 246	4 559 083	1,49

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé (suite)					
	Obligations (suite)				
2 200 000	INTERNATIONAL PERSONAL FINANCE PLC 10,75% 14/12/2029	EUR	2 335 112	2 386 956	0,78
6 600 000	INVESTMENT ENERGY RESOURCES LTD - REGS - 6,25% 26/04/2029	USD	5 723 899	5 640 725	1,84
1 400 000	IUTECREDIT FINANCE SARL 12% 06/12/2030	EUR	1 399 600	1 401 561	0,46
4 700 000	JSCB AGROBANK - REGS - 9,25% 02/10/2029	USD	4 413 029	4 323 584	1,41
3 500 000	JSW HYDRO ENERGY LTD - REGS - 4,125% 18/05/2031	USD	1 943 268	1 933 304	0,63
2 000 000	KERNEL HOLDING SA - REGS - 6,75% 27/10/2027	USD	1 577 488	1 618 298	0,53
1 480 000	LATAM AIRLINES GROUP SA - REGS - 7,875% 15/04/2030	USD	1 391 220	1 323 639	0,43
7 150 000	LD CELULOSE INTERNATIONAL GMBH - REGS - 7,95% 26/01/2032	USD	6 603 256	6 387 666	2,10
2 000 000	LHV GROUP AS FRN 16/09/2035	EUR	2 010 984	2 025 920	0,66
4 800 000	LIMAK CIMENTO SANAYI VE TICARET AS - REGS - 9,75% 25/07/2029	USD	4 358 797	4 136 963	1,35
2 700 000	LIMAK ISKENDERUN ULUSLARARASI LIMAN ISLETMECILIGI AS - REGS - 9,5% 10/07/2036	USD	2 165 077	2 255 665	0,74
5 300 000	LIMAK YENILENEBILIR ENERJI AS - REGS - 9,625% 12/08/2030	USD	4 741 085	4 431 521	1,45
6 100 000	LIQUID TELECOMMUNICATIONS FINANCING PLC - REGS - 5,5% 04/09/2026	USD	4 743 801	4 746 438	1,55
3 420 000	LUMINOR HOLDING AS FRN PERPETUAL	EUR	3 574 923	3 572 156	1,17
7 100 000	MAGELLAN CAPITAL HOLDINGS LTD FRN 08/07/2029	USD	6 607 658	6 187 933	2,02
6 975 000	MBH BANK NYRT FRN 29/01/2030	EUR	7 021 181	7 104 664	2,33
1 100 000	METALSA SAPI DE CV - REGS - 3,75% 04/05/2031	USD	807 744	806 289	0,26
575 000	MEXICO REMITTANCES FUNDING FIDUCIARY ESTATE MANAGEMENT SARL - REGS - 12,5% 15/10/2031	USD	500 165	506 511	0,17
1 800 000	MHP LUX SA - REGS - 6,25% 19/09/2029	USD	1 297 833	1 265 426	0,41
3 300 000	MHP LUX SA - REGS - 6,95% 03/04/2026	USD	2 566 661	2 724 435	0,89
3 300 000	MLP GROUP SA 6,125% 15/10/2029	EUR	3 377 890	3 435 828	1,12
278 195	MODERNLAND OVERSEAS PTE LTD 6% 30/04/2027	USD	84 980	79 682	0,03
2 000 000	MONETA MONEY BANK AS FRN 09/09/2035	EUR	2 011 000	2 005 600	0,66
2 000 000	MUANGTHAI CAPITAL PCL - REGS - 7,55% 21/07/2030	USD	1 724 930	1 762 425	0,58
1 600 000	NAVIOS MARITIME PARTNERS LP 7,75% 07/11/2030	USD	1 375 102	1 361 488	0,44
2 000 000	NAVOI MINING & METALLURGICAL COMBINAT - REGS - 6,75% 14/05/2030	USD	1 758 035	1 785 483	0,58
2 000 000	NAVOIYURAN STATE ENTERPRISE - REGS - 6,7% 02/07/2030	USD	1 719 917	1 720 039	0,56
3 000 000	NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD FRN PERPETUAL	EUR	3 008 610	3 032 160	0,99
3 000 000	OCEANICA LUX - REGS - 13% 02/10/2029	USD	2 564 212	2 573 264	0,84
3 700 000	OHI GROUP SA 13% 29	USD	3 103 480	3 047 900	1,00
4 875 000	POLARIS RENEWABLE ENERGY INC 9,5% 03/12/2029	USD	4 634 623	4 310 128	1,41
7 661 000	PRUMO PARTICIPACOES E INVESTIMENTOS S/A - REGS - 7,5% 31/12/2031	USD	4 691 018	4 513 212	1,47
2 600 000	QNB FINANCE LTD 3% 30/09/2030	EUR	2 582 918	2 582 112	0,84
8 500 000	SAEL/SPREPL/SSSPL/JGPEPL/SKREPL/UBEPL - REGS - 7,8% 31/07/2031	USD	7 386 906	6 960 239	2,28
1 200 000	SAMMAAN CAPITAL LTD - REGS - 7,5% 16/10/2030	USD	1 040 509	1 008 094	0,33
3 100 000	SAMMAAN CAPITAL LTD - REGS - 8,95% 28/08/2028	USD	2 795 207	2 728 195	0,89
112 787	SHIMAO GROUP HOLDINGS LTD - REGS - 0% CV 21/07/2026	USD	5 650	5 453	0,00
763 519	SHIMAO GROUP HOLDINGS LTD - REGS - 5% 21/07/2031	USD	27 020	24 363	0,01
6 000 000	SIAULIU BANKAS AB FRN 05/12/2028	EUR	6 082 674	6 147 360	2,01
2 400 000	SIAULIU BANKAS AB FRN 25/06/2030	EUR	2 461 396	2 457 168	0,80
1 500 000	SIMPAR EUROPE SA - REGS - 5,2% 26/01/2031	USD	1 020 728	1 030 235	0,34
1 147 392	SINO-OCEAN GROUP HOLDING LTD - REGS - FRN PERPETUAL	USD	60 079	65 359	0,02
196 541	SINO-OCEAN GROUP HOLDING LTD - REGS - 3% 27/03/2033	USD	21 948	18 179	0,01

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé (suite)					
	Obligations (suite)				
2 300 000	SOBHA SUKUK LTD 7,9955% 19/02/2029	USD	2 053 745	1 999 372	0,65
2 500 000	SOBHA SUKUK LTD 8,75% 17/07/2028	USD	2 234 584	2 218 443	0,72
2 000 000	SOFTBANK GROUP CORP 5,375% 08/01/2029	EUR	2 074 170	2 051 160	0,67
5 100 000	SUPERNOVA INVEST GMBH 5% 24/06/2030	EUR	5 108 580	5 213 373	1,70
1 900 000	TAV HAVALIMANLARI HOLDING AS - REGS - 8,5% 07/12/2028	USD	1 763 751	1 689 462	0,55
4 620 000	TELECOM ARGENTINA SA - REGS - 9,5% 18/07/2031	USD	4 130 094	4 157 548	1,36
1 011 000	TELEFONICA CELULAR DEL PARAGUAY SA - REGS - 5,875% 15/04/2027	USD	918 716	860 054	0,28
2 200 000	TUPY OVERSEAS SA - REGS - 4,5% 16/02/2031	USD	1 513 707	1 515 807	0,50
2 400 000	UZBEK INDUSTRIAL AND CONSTRUCTION BANK ATB - REGS - FRN PERPETUAL	USD	2 075 129	2 059 715	0,67
4 000 000	UZBEK INDUSTRIAL AND CONSTRUCTION BANK ATB - REGS - 8,95% 24/07/2029	USD	3 725 268	3 661 493	1,20
4 350 000	VAMOS EUROPE SA - REGS - 9,2% 26/01/2031	USD	3 692 368	3 558 707	1,16
2 900 000	WE SODA INVESTMENTS HOLDING PLC - REGS - 9,375% 14/02/2031	USD	2 714 002	2 483 538	0,81
4 400 000	WE SODA INVESTMENTS HOLDING PLC - REGS - 9,5% 06/10/2028	USD	4 114 749	3 782 775	1,24
Total Obligations			**280 999 155**	**277 470 145**	**90,64**
	Emissions supranationales, gouvernementales et publiques locales, instruments de la dette				
3 000 000	BENIN GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND - REGS - 4,875% 19/01/2032	EUR	2 801 000	2 879 070	0,94
2 000 000	ROMANIAN GOVERNMENT INTERNATIONAL BOND - REGS - 6,625% 27/09/2029	EUR	2 182 567	2 187 120	0,71
Total Emissions supranationales, gouvernementales et publiques locales, instruments de la dette			**4 983 567**	**5 066 190**	**1,65**
Total Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé			**285 982 722**	**282 536 335**	**92,29**
Autres valeurs mobilières					
	Prêts				
186 071	OI SA TERM LOAN 31/12/2044*	USD	-	-	0,00
2 139 818	OI SA TERM LOAN 31/12/2050*	USD	-	-	0,00
Total Prêts			**-**	**-**	**0,00**
Total Autres valeurs mobilières			**0**	**0**	**0,00**
Organismes de Placement Collectif					
	Organismes de Placement Collectif ouverts				
400	OFI ASSET MANAGEMENT OFI INVEST ESG LIQUIDITES	EUR	1 895 416	1 905 200	0,62

* Cette position est évalué à 0 suite à une décision prise par la Société de Gestion car c'est la Valeur probable de réalisation estimée.

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Inventaire du portefeuille-titres (suite)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise originale	Coût d'acquisition EUR	Valeur d'évaluation EUR	% des actifs nets
Organismes de Placement Collectif (suite)					
	Organismes de Placement Collectif ouverts (suite)				
100	SG MONETAIRE PLUS - I	EUR	2 569 129	2 580 947	0,85
	Total Organismes de Placement Collectif ouverts		**4 464 545**	**4 486 147**	**1,47**
Total Organismes de Placement Collectif			**4 464 545**	**4 486 147**	**1,47**
Total des investissements			**290 447 267**	**287 022 482**	**93,76**

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Répartition économique et géographique des investissements

Répartition économique	%
Services bancaires d'investissement et de courtage	36,67
Banques	17,65
Industries généralistes	8,98
Transport industriel	6,13
Investissements, services et promotion immobiliers	3,82
Énergie alternative	2,65
Prestataires de services de télécommunication	2,31
Métaux précieux et extraction minière	2,13
Services financiers et prêts	1,98
Sociétés civiles de placement immobilier	1,78
Voyage et loisirs	1,66
Gouvernements	1,65
Électricité	1,54
Fonds d'investissement	1,47
Pétrole, gaz et charbon	1,40
Bâtiment et matériaux de construction	0,65
Producteurs de denrées alimentaires	0,53
Gaz, eau et services multiples aux collectivités	0,50
Automobiles et pièces détachées	0,26
	93,76

Répartition géographique	%
Luxembourg	7,74
Royaume-Uni	7,66
Roumanie	5,73
Turquie	5,64
Inde	4,99
Iles Caïmans	4,68
Maurice	4,28
Autriche	3,79
Lituanie	3,74
Pologne	3,53
Mexique	3,46
Bermudes	3,30
Argentine	3,23
Ouzbékistan	3,01
Hongrie	2,32
Canada	2,28
Pays-Bas	2,23
Irlande	2,01
Tchèque (République)	1,90
France	1,86
Estonie	1,83
Brésil	1,47
Costa Rica	1,44
Colombie	1,43
Arabie saoudite	1,41
Espagne	1,05
Slovénie	0,99
Bénin	0,94
Etats-Unis d'Amérique	0,82
Mongolie	0,72
Émirats arabes unis	0,69
Japon	0,67
Marshall (Iles)	0,66
Thaïlande	0,58
Singapour	0,49
Chili	0,43
Kazakstan	0,33
Paraguay	0,28
Equateur	0,12
Hong Kong	0,03
	93,76

Notes aux états financiers

1 - Activités

Le Conseil d'Administration a désigné, sous sa responsabilité et sous son contrôle, IVO CAPITAL PARTNERS comme société de gestion de la SICAV.

IVO CAPITAL PARTNERS est une société anonyme de droit français constituée pour une durée de 99 ans et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 21 juin 2013. Son siège social est établi 32, rue de Monceau ,75008 Paris - France. Son capital social souscrit et libéré est de 250 000 EUR. Son activité principale est la gestion de portefeuille.

La SICAV recherche, à titre d'objectif principal, la croissance à moyen terme des actifs de chaque compartiment.

L'objectif de la SICAV est d'offrir aux actionnaires une gestion professionnelle active de portefeuilles diversifiés d'actifs financiers éligibles.

Au 31 décembre 2025, la SICAV comporte 6 compartiments dont 2 disponibles en Suisse:

- IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT
- IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

L'objectif de gestion du compartiment IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT est d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence suivant, et ce, sur la durée de placement recommandée de 3 ans:

- EURIBOR 3 mois.

L'objectif de gestion de IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI est de générer des revenus et faire croître le capital sur le long terme en investissant en majorité dans un portefeuille de titres de créance comme plus amplement détaillé dans le prospectus de la SICAV. Le Compartiment est géré activement, mais sans référence à un indicateur de référence.

Notes aux états financiers (suite)

Le détail des classes d'actions détaillées au 31 décembre 2025 sont répertoriées dans la section "Informations statistiques" et la description des classes d'actions sont divulguées dans le dernier prospectus en vigueur.

2 - Principales méthodes comptables

2.1 Présentation des états financiers

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg et à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Les états financiers sont préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

L'état du patrimoine consolidé et le résultat des opérations et des variations des actifs nets consolidé sont exprimés en Euro (EUR).

Le consolidé de l'état du patrimoine et le consolidé du résultat des opérations et des variations des actifs nets représente le total de chaque compartiment converti en Euro au taux de change appliqué à la fin de l'année.

2.2 Evaluation des actifs

2.2.1 L'évaluation des valeurs mobilières (i) cotées ou négociées sur un Marché Réglementé au sens de la Loi de 2010 ou (ii) négociées sur un autre marché d'un Etat membre de l'UE qui est réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public ou (iii) admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE ou négociées sur un autre marché d'un Etat qui ne fait pas partie de l'UE, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public (les trois pouvant également être qualifiés de « Marché Réglementé »), est basée sur le dernier cours de clôture connu au Jour d'Evaluation et si ces valeurs mobilières sont traitées sur plusieurs marchés, sur base du dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs au Jour d'Evaluation. Si le dernier cours de clôture connu au Jour d'Evaluation donné n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV;

Les valeurs mobilières non cotées ou non négociables sur un Marché Réglementé (comme les titres Russes) seront évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV; l'investissement GALILEO GLOBAL TECH LTD 13,75% 04/03/2028 est évalué selon un modèle d'évaluation.

2.2.2 La valeur de liquidation des contrats à terme et des contrats d'options qui ne sont pas négociés sur des Marchés Réglementés équivaudra à leur valeur de liquidation nette déterminée conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration de la SICAV, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur de liquidation des contrats à terme ou contrats d'options négociés sur des Marchés Réglementés sera basée sur le dernier prix disponible de règlement de ces contrats sur les Marchés Réglementés sur lesquels ces contrats à terme ou ces contrats d'options sont négociés par la SICAV ; pour autant que si un contrat à terme ou un contrat d'options ne peut pas être liquidé le jour auquel les actifs nets sont évalués, la base qui servira à déterminer la valeur de liquidation de ce contrat sera déterminée par le Conseil d'Administration de la SICAV de façon juste et raisonnable;

2.2.3 Si la pratique le permet, les avoirs liquides, les instruments du marché monétaire et tous les autres instruments peuvent être évalués aux derniers cours de clôture connus au Jour d'Evaluation ou selon la méthode d'amortissement linéaire. En cas d'amortissement linéaire, les positions du portefeuille sont revues régulièrement sous la direction du Conseil d'Administration de la SICAV afin de déterminer s'il existe un écart entre l'évaluation selon la méthode des derniers cours de clôture connus et celle de l'amortissement linéaire. S'il existe un écart susceptible d'entraîner une dilution conséquente ou de léser les actionnaires, des mesures correctives appropriées peuvent être prises, y compris, si nécessaire, le calcul de la valeur nette d'inventaire en utilisant les derniers cours de clôture connus;

Notes aux états financiers (suite)

2.2.4 La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue, des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance mais non encore perçus, est constituée par la valeur nominale de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que cette valeur puisse être touchée (dans ce dernier cas, la valeur est déterminée en retranchant un certain montant qui semble adéquat aux administrateurs de la SICAV en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs).

2.3 Frais de transaction

Les frais de transaction encourus par la SICAV au titre de l'achat ou de la vente de valeurs mobilières, d'instruments du marché monétaire, de produits dérivés ou d'autres actifs éligibles comprennent essentiellement les frais de base, les frais divers sur les transactions, les droits de timbre, les commissions de courtage, les frais de conservation, la TVA, les taxes boursières, les frais RTO (réception et transmission des ordres) et les commissions de dilution. Conformément aux pratiques en vigueur sur les marchés obligataires, un spread entre cours acheteur et cours vendeur est appliqué lors de l'achat ou de la vente de titres et d'autres instruments financiers. Par conséquent, il y aura dans le cadre de toute transaction une différence entre les prix d'achat et de vente fixés par le courtier, laquelle constitue la rémunération du courtier.

2.4 Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur vente de titres

Les bénéfices ou pertes réalisé(e)s sur vente de titres sont calculés sur base du coût moyen d'acquisition.

2.5 Conversion des devises étrangères

Les valeurs exprimées en une autre devise que la devise d'expression du compartiment ou de la classe d'actions en question sont converties au cours de change au Jour d'Evaluation. Si les cours de change ne sont pas disponibles, ils sont déterminés avec prudence et bonne foi selon les procédures établies par le Conseil d'Administration de la SICAV. Les revenus et charges libellés en une devise autre que celle des compartiments sont convertis dans la devise des compartiments sur base des cours de change en vigueur à la date de transaction. Les bénéfices ou pertes en résultant sont comptabilisés dans le résultat des opérations et des variations des actifs nets.

2.6 Evaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués sur base des taux de change à terme en vigueur à la date d'évaluation. Le gain ou la perte non-réalisé sur contrats de change à terme est comptabilisé dans l'état du patrimoine.

Les bénéfices ou pertes nettes réalisées incluent les bénéfices nets sur les contrats qui ont été réglés ou compensés par d'autres contrats. La variation du non réalisé est présentée dans le résultat des opérations et des variations des actifs nets.

2.7 Contrats Futures

Les contrats de futures sont évalués à la date d'évaluation au prix du marché. Le gain ou la perte non-réalisé sur contrats futures est comptabilisé dans l'état du patrimoine. Les bénéfices ou pertes nettes réalisés sur contrats futures ainsi que la variation du non réalisée sur contrats futures sont présentés dans le résultat des opérations et des variations des actifs nets.

2.8 Revenus

Les intérêts bancaires et les intérêts sur obligations sont enregistrés au prorata temporis et comptabilisés dans le résultat des opérations et des variations des actifs nets. Les dividendes sont comptabilisés à la date où les actions sont cotées pour la première fois « ex-dividende ».

Notes aux états financiers (suite)

3 - Commissions de gestion, de commercialisation et de performance

En rémunération de ses prestations de gestion et de commercialisation, la Société de Gestion perçoit de la SICAV pour son compte propre une commission annuelle au taux de :

Compartiments	Classe d'actions	Frais de gestion
IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	Classe CHF-I (cap) HDG	1.00%
	Classe CHF-R (CAP) HDG	1.50%
	Classe EUR-D (dis)	1.10%
	Classe EUR-W (cap)	0.60%
	Classe EUR-Z (cap)	1.10%
	Classe GBP-I (cap) HDG	1.00%
	Classe USD-I (cap) HDG	1.00%
	Classe USD-R (CAP) HDG	1.50%
	Classe EUR-I (cap)	1.00%
	Classe EUR-IVO (cap)	0.75%
	Classe EUR-R (cap)	1.50%
IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	Classe CHF-Z (cap) HDG	0.75%
	Classe USD-I (CAP) HDG	0.65%
	Classe USD-R (cap) HDG	1.25%
	Classe USD-Z (cap) HDG	0.75%
	Classe EUR-D (dis)	1.25%
	Classe EUR-I (cap)	0.65%
	Classe EUR-R (cap)	1.25%
	Classe EUR-S (cap)	0.15%
	Classe EUR-Z (cap)	0.75%

Notes aux états financiers (suite)

La commission de performance est provisionnée chaque Jour d'Evaluation applicable si la performance de la classe/catégorie d'action du Compartiment concernée dépasse le seuil de performance indiquée ci-dessous:

Compartiments	Classe d'actions	Seuil de déclenchement de la commission de surperfomance	Commission de surperformance (maximum)
IVO FUNDS – IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	Classe CHF-I (cap) HDG	Indice de référence + 3% et le taux de dépôt à 3 mois en franc suisse	15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 200 bps annualisé
	Classe CHF-R (CAP) HDG		20% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 150 bps annualisé
	Classe EUR-D (dis)	Indice de référence + 3% et Euro Interbank Offered Rate à 3 mois (Euribor 3 mois)	15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 190 bps annualisé
	Classe EUR-I (cap)		15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 200 bps annualisé
	Classe EUR-IVO (cap)		Aucune commission de surperformance
	Classe EUR-R (cap)		20% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 150 bps annualisé
	Classe EUR-W (cap)		15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 240 bps annualisé
	Classe EUR-Z (cap)		20% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 190 bps annualisé
	Classe GBP-I (cap) HDG	Indice de référence + 3% et ICE TERM SONIA à 3 mois	15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 200 bps annualisé.
	Classe USD-I (cap) HDG	Indice de référence + 3% et Term SOFR -J-1) 3-mois	15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 200 bps annualisé
	Classe USD-R (cap) HDG		20% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice de référence + 150 bps annualisé
IVO FUNDS – IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	Classe CHF-Z (cap) HDG Classe USD-I (CAP) HDG Classe USD-R (cap) HDG Classe USD-Z (cap) HDG Classe EUR-D (dis) Classe EUR-I (cap) Classe EUR-R (cap) Classe EUR-S (cap) Classe EUR-Z (cap)	Pas de commission de surperformance	Pas de commission de surperformance

Notes aux états financiers (suite)

Conformément aux directives de l'Autorité européenne des marchés financiers sur les commissions de performance (ESMA34-39-992), les montants des commissions de surperformance, par part, dûs au 31 décembre 2025 sont les suivants:

Compartiment	Classe	Devise de la Classe	ISIN	Montant de commission de performance réalisée à la fin de la période d'observation* (en devise de la classe)	Montant de commission de performance cristalisée quotidiennement durant la période comptable suite aux rachats (en devise de la classe)	Actif net moyen à la fin de la période d'observation* (en devise de la classe)	% de l'actif net par classe
IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	Classe CHF-I (cap) HDG	CHF	LU2202823923	21 286,57	1 193,52	4 064 641,47	0,55%
	Classe CHF-R (CAP)HDG	CHF	LU3199998173	415,49	-	299 358,62	0,14%
	Classe EUR-W (cap)	EUR	LU1846391495	641 611,01	87 038,59	262 786 752,07	0,28%
	Classe EUR-Z (cap)	EUR	LU1846391578	57 785,32	3 830,71	12 405 776,56	0,50%
	Classe GBP-I (cap) HDG	GBP	LU2202795881	1 682,20	118,62	273 173,10	0,66%
	Classe USD-I (cap) HDG	USD	LU1669195338	218 758,54	43 618,45	42 097 208,13	0,62%
	Classe USD-R (CAP) HDG	USD	LU3094324954	2 161,22	25,16	900 172,79	0,24%
	Classe EUR-I (cap)	EUR	LU1165637460	541 330,14	133 607,53	300 932 108,70	0,22%
	Classe EUR-R (cap)	EUR	LU1165644672	424 003,18	15 399,04	231 943 590,33	0,19%

* La période d'observation désigne une année civile se terminant le 31 décembre.

4 - Commissions de Banque Dépositaire et d'Agent Payeur

En rémunération de son activité de banque dépositaire qu'elle rend à la SICAV, la Banque Dépositaire reçoit de la SICAV une commission trimestrielle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le trimestre considéré (minimum de 5 000 EUR, par an et par compartiment avec un maximum de 0,04% de la valeur nette d'inventaire).

En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par la Banque Dépositaire dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, sont à charge du compartiment concerné de la SICAV. La Banque Dépositaire charge en outre les frais de transactions liés aux achat et ventes des actifs. En tant qu'agent payeur, la Banque Dépositaire peut prélever la commission en usage au Grand-Duché du Luxembourg.

5 - Commissions d'Agent Domiciliataire, d'Agent Administratif et d'Agent Teneur de Registre

En rémunération de son activité d'agent administratif et des services administratifs (comptabilité, tenue des livres, calcul de la valeur nette, fonctions d'agent enregistreur, secrétariat) qu'il rend à la SICAV, l'agent administratif délégué reçoit de la SICAV une commission trimestrielle, calculée sur la moyenne des valeurs nettes d'inventaire des actifs des différents compartiments de la SICAV pour le trimestre considéré.

En rémunération de son activité d'Agent Administratif qu'elle rend à la SICAV, l'agent délégué reçoit de la SICAV la commission suivante :

- 0,015% de 0 à 50 millions
- 0,01% de 50 à 200 millions
- 0,005% au-delà de 200 millions.

En outre, il reçoit de la SICAV une rémunération annuelle fixe par compartiment de 20 000 euros pour une valeur nette

Notes aux états financiers (suite)

d'inventaire des actifs quotidienne, de 18 000 euros pour une valeur nette d'inventaire hebdomadaire de 15 000 euros pour une valeur nette d'inventaire mensuelle.

En outre, toutes dépenses raisonnables et les frais avancés, y compris, sans que cette énumération soit limitative, les frais de téléphone, télex, fax, transmissions électroniques, et de port encourus par l'Agent Administratif dans le cadre de ses fonctions ainsi que les frais des correspondants, sont à charge du compartiment concerné de la SICAV. Par ailleurs, l'Agent Administratif est autorisé à charger des frais de transaction en relation avec l'émission, la conversion et le rachat d'actions.

En rémunération de son activité de Teneur de Registre qu'elle rend à la SICAV, l'agent délégué reçoit de la SICAV une commission fixe minimum de 5 000 EUR par an. En outre, l'agent délégué perçoit une commission fixe pour tout type d'opérations effectuées en lien avec l'activité de Teneur de Registre.

En rémunération de son activité d'Agent Domiciliataire qu'il rend à la SICAV, l'agent délégué reçoit de la SICAV une commission fixe de 2 000 EUR par an pour le premier compartiment et 2 500 EUR par an pour chaque compartiment additionnel.

Notes aux états financiers (suite)

6 - Taxe d'abonnement

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe correspondant à 0,05% par an de ses avoirs nets ; cette taxe est réduite à 0,01% par an des avoirs nets attribuables aux classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable chaque trimestre et son assiette est constituée par les avoirs nets de la SICAV à la clôture du trimestre concerné. La taxe d'abonnement n'est pas due sur les quotités d'avoirs investis en Organismes de Placement Collectif (« OPC ») déjà soumis à l'application de cette taxe. Aucun droit de timbre et aucune taxe ne sont à payer au Luxembourg lors de l'émission des actions de la SICAV.

7 - Contrats de change à terme

Au 31 décembre 2025, la SICAV détient les contrats de change à terme suivants:

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Achats		Ventes		Échéance	Gains/ (pertes) non-réalisé(e)s EUR
CHF	9 584 031	EUR	10 324 226	30-Jan-26	(9 237)
CHF	312 399	EUR	336 526	30-Jan-26	(301)
EUR	240 114 308	USD	284 000 000	30-Jan-26	(1 415 723)
EUR	12 846 425	USD	15 000 000	30-Jan-26	89 557
EUR	10 181 787	USD	12 000 000	30-Jan-26	(23 707)
EUR	8 585 047	USD	10 000 000	30-Jan-26	80 468
EUR	4 277 672	USD	5 000 000	30-Jan-26	25 383
EUR	4 243 211	USD	5 000 000	30-Jan-26	(9 079)
EUR	3 424 086	USD	4 000 000	30-Jan-26	22 254
GBP	306 176	EUR	350 392	30-Jan-26	(161)
USD	52 047 079	EUR	44 120 781	30-Jan-26	143 067
USD	1 326 004	EUR	1 124 066	30-Jan-26	3 645
EUR	234 840 010	USD	275 000 000	27-Feb-26	1 273 607
EUR	8 538 835	USD	10 000 000	27-Feb-26	45 511
EUR	4 280 261	USD	5 000 000	27-Feb-26	33 599
EUR	2 585 104	USD	3 000 000	27-Feb-26	37 107
EUR	1 377 339	USD	1 600 000	27-Feb-26	18 408
EUR	266 119 548	USD	310 000 000	27-Mar-26	3 164 653
					3 479 051

Notes aux états financiers (suite)

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Achats		Ventes		Échéance	Gains/ (pertes) non-réalisé(e)s EUR
CHF	7 283 973	EUR	7 846 530	30-Jan-26	(7 020)
EUR	63 464 126	USD	75 000 000	30-Jan-26	(320 213)
EUR	4 243 546	USD	5 000 000	30-Jan-26	(8 744)
EUR	1 700 946	USD	2 000 000	30-Jan-26	31
EUR	1 274 979	USD	1 500 000	30-Jan-26	(708)
EUR	856 271	USD	1 000 000	30-Jan-26	5 814
USD	21 741 234	EUR	18 430 241	30-Jan-26	59 762
USD	3 229 059	EUR	2 737 302	30-Jan-26	8 876
USD	3 000 000	EUR	2 555 062	30-Jan-26	(3 688)
USD	228 723	EUR	193 891	30-Jan-26	629
EUR	57 196 029	USD	67 000 000	27-Feb-26	290 760
EUR	4 482 025	USD	5 200 000	27-Feb-26	65 496
EUR	66 100 662	USD	77 000 000	27-Mar-26	786 058
					877 053

Notes aux états financiers (suite)

8 - Taux de change

Les taux de change utilisés au 31 décembre 2025 sont les suivants:

1 EUR =	1,76120	AUD	1 EUR =	0,93050	CHF
1 EUR =	0,87315	GBP	1 EUR =	184,08915	JPY
1 EUR =	11,84650	NOK	1 EUR =	1,17445	USD

9 - Distribution de dividendes

Le Conseil d'Administration a décidé de payer un dividende intérimaire aux actionnaires détenteurs d'actions de classe EUR-D (dis) du compartiment IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT et du comprtiment IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI.
Au cours de la période, en date d'arrêté du 31 décembre 2025, les montants suivants ont été versés:

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT

Nom de la part	date de détachement	Devise	Dividende unitaire par action/part
Classe EUR-D (dis)	23/01/2025	EUR	4,30
Classe EUR-D (dis)	11/07/2025	EUR	2,50

IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI

Nom de la part	date de détachement	Devise	Dividende unitaire par action/part
Classe EUR-D (dis)	23/01/2025	EUR	4,60
Classe EUR-D (dis)	11/07/2025	EUR	2,40

10 - Changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres

La liste des changements intervenus dans la composition du portefeuille-titres est tenue sans frais à la disposition des Actionnaires aux guichets de la Banque dépositaire, au siège social de la SICAV.

11 - S*wing pricing*

En tenant compte de l'impact du volume des transactions d'achat et de vente au sein d'un Compartiment donné, et de la taille de ces dernières sur la valeur nette d'inventaire par action, le Conseil d'Administration peut estimer qu'il est dans l'intérêt des actionnaires d'un Compartiment donné de calculer les valeurs nettes d'inventaire par action sur la base des cours d'achat et de vente des actifs et/ou en appliquant une estimation de l'écart entre les cours acheteur et vendeur en vigueur sur les marchés sur lesquels les actifs sont négociés.

Le Conseil d'Administration peut à nouveau ajuster lesdites valeurs nettes d'inventaire afin de tenir compte de tous les frais de transaction et les commissions de vente, sous réserve que ces frais et commissions ne dépassent pas 2% de la valeur nette d'inventaire d'un Compartiment donné à ce moment.

Le procédé de Swing Pricing peut être appliqué à tous les Compartiments.

Le Conseil d'Administration a décidé d'appliquer le méchanisme de *swing pricing* complet et un facteur de *swing* à 1% (facteur de swing maximal à 2%). Lorsqu'il y a des entrées nettes dans un Compartiment donné, le *Swing Factor* augmentera la VNI (Valeur Nette d'Inventaire) par Action de chaque Classe et lorsqu'il y a des sorties nettes dans un Compartiment donné, le *Swing Factor* réduira la VL (Valeur Liquidative) par Action de chaque Catégorie.

L'ajustement du prix en vigueur pour un Compartiment donné est disponible, sur simple demande, auprès de la Société de Gestion (www.ivocapital.com).

Au 31 décembre 2025, il n'y a pas eu de *swing pricing* sur les compartiments.

Notes aux états financiers (suite)

12 - Total des frais sur encours (ou Total Expenses Ratio - TER)

Le Total expense Ratio (TER) est calculé sur l'année clôturée au 31 décembre 2025. Les frais sur transactions ainsi que les commissions de performances ne sont pas repris dans le calcul du TER.

Nom des compartiments	Classe d'actions	Devise	TER %
IVO FUNDS – IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	Classe CHF-I (cap) HDG	CHF	1,17%
	Classe CHF-R (CAP) HDG	CHF	1,73%
	Classe EUR-W (cap)	EUR	0,76%
	Classe EUR-Z (cap)	EUR	1,30%
	Classe GBP-I (cap) HDG	GBP	1,17%
	Classe USD-I (cap) HDG	USD	1,27%
	Classe USD-R (CAP) HDG	USD	1,73%
	Classe EUR-D (dis)	EUR	1,29%
	Classe EUR-I (cap)	EUR	1,15%
	Classe EUR-IVO (cap)	EUR	0,95%
	Classe EUR-R (cap)	EUR	1,69%
IVO FUNDS – IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	Classe CHF-Z (cap) HDG	CHF	1,09%
	Classe USD-I (CAP) HDG	USD	0,93%
	Classe USD-R (cap) HDG	USD	1,51%
	Classe USD-Z (cap) HDG	USD	1,11%
	Classe EUR-D (dis)	EUR	0,97%
	Classe EUR-I (cap)	EUR	0,86%
	Classe EUR-R (cap)	EUR	1,50%
	Classe EUR-S (cap)	EUR	0,36%
	Classe EUR-Z (cap)	EUR	1,01%

Notes aux états financiers (suite)

13 - Investissements croisés

Les investissements des compartiments croisés (lorsqu'un Compartiment a investi dans un autre Compartiment du Fonds) n'ont pas été éliminés de l'état combiné de l'actif net et l'état combiné des opérations et des variations de l'actif net à des fins de présentation des résultats combinés.

Au 31 décembre 2025, la valeur des investissements réalisés par les Compartiments dans d'autres Compartiments de la SICAV s'élève à 16 569 543 EUR correspondant à 1,08% de la valeur liquidative totale. Par conséquent, la VNI totale combinée à la fin de l'année sans ces investissements croisés s'élèverait à 1 518 588 743 EUR.

14 - Parties liées

Le compartiment IVO FUNDS - IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT détient des investissements dans un fonds apparenté, comme indiqué dans l'inventaire du portefuille titres.

15 - Règlement sur la divulgation en matière de finance durable

Les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales des fonds classifiés Article 8 selon SFDR sont disponibles dans les annexes sous la section (non auditée) du Règlement sur la divulgation en matière de finance durable.

Informations non auditées

1 - Règlementation SFT

La SICAV n'utilise pas d'instruments tombant dans le périmètre du Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation.

2 - Gestion du risque global

En terme de gestion du risque, le Conseil d'Administration de la Société de gestion a choisi l'approche par les engagements pour déterminer le risque global en référence à la loi suivante (CSSF 11/512 IV.6 et ESMA guidelines 10/788).

3 - Politique de rémunération

Conformément aux dispositions contenues au sein de la Directive 2014/91/UE sur les gestionnaires d'organismes de placement en valeurs mobilières (ci-après désignée « Directive OPCVM/FIA V ») et la Directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après désignée « Directive AIFM »), IVO CP a établi, a mis en œuvre et maintient un dispositif normatif lié à la rémunération de ses collaborateurs.

Adoption et révision de la politique de rémunération

La politique de rémunération est validée par la direction de IVO CP, dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, et a été réévaluée et validée en 2021.

L'organe de direction de la Société de Gestion de Portefeuille, dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, a adopté la politique de rémunération en 2014, puis a revu au moins une fois par an les principes généraux de cette politique.

Contrôle de la mise en oeuvre effective de la politique de rémunération

L'organe de direction de la SGP, dans l'exercice de ses fonctions de surveillance, assure au moins une fois par an la mise en œuvre effective de cette politique. Il en est responsable et la supervise.

Les fonctions de contrôle (contrôle des risques, compliance), sont inclues dans la révision du système de rémunération mis en place par IVO CP, la fonction de supervision conserve la responsabilité du contrôle des politiques et pratiques de rémunération, elle contrôle aussi les résultats de l'examen.

Les activités et rémunérations concernées

Les activités concernées:

Cette politique s'applique dans le cadre de l'activité de gestion des fonds UCITS et FIA.

Lorsque la SGP offre l'un des services auxiliaires mentionné dans l'article 6 paragraphe 3 de la directive UCITS ou dans l'article 6 paragraphe 4 de la directive GFIA (conseil, RTO, gestion sous mandat), la rémunération variable liée à ces services auxiliaires doit être conforme aux principes de la directive UCITS / AIFM et aux principes définis dans la directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFiD).

Les rémunérations concernées:

La politique de rémunération s'applique aux rémunérations suivantes:

- La partie fixe de la rémunération du salarié concerné, qui récompense la capacité du salarié à remplir les critères définis sur son poste de manière satisfaisante,

- La partie variable de la rémunération du collaborateur concerné, qui vise à reconnaître la performance individuelle, ses contributions et son comportement.

Les dividendes ou tout autres distributions semblables perçus par les actionnaires en tant que propriétaires d'actions de la SGP ne sont pas couvert par cette politique dans la mesure où ils n'ont pas d'effet significatif conduisant à un contournement de la réglementation.

Informations non auditées (suite)

De même, les rémunérations sous forme de participation et d'intéressement de la SGP ne relèvent pas de cette politique.

La société de gestion n'offre pas de rémunération sous forme d'intérêt reporté.

Application du principe de proportionnalité:

La SGP veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée négativement par la rémunération variable global attribuée au titre d'un exercice donné et/ou par la rémunération variable payée ou acquise au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions réglementaires des directives UCITS V & AIFM, IVO CP applique le principe de proportionnalité pour la mise en œuvre de la politique de rémunération.

Taille	Le montant de fonds propres règlementaires de la société de gestion est confortable La société de gestion emploie moins de 30 personnes
Organisation Interne	La société de gestion est une société par actions simplifiée La gouvernance interne de la société de gestion est pilotée par les 3 Dirigeants
Nature et complexité des activités	La société de gestion est agréée pour gérer des OPCVM/FIA, des FIA et des mandats de gestion. A titre accessoire elle peut exercer les activités de conseil en investissement, de RTO, de courtage et de gestion de mandat d'arbitrages Dans le cadre de la gestion financière, IVO Capital Partners utilise uniquement des instruments financiers simples (actions cotées, obligations listées, OPCVM/FIA) et ne recourt pas aux instruments financiers à termes simples (contrats financiers).
Les différentes catégories de personnel	La société de gestion est de taille entrepreneuriale Seuls les mandataires sociaux peuvent contracter pour le compte de la société

Principes spécifiques à la partie variable de la rémunération

Aucun salarié ne percevra de rémunération variable supérieur à 200 000 €, IVO CP bénéficiant ainsi du principe de proportionnalité et n'appliquant pas les principes de paiement en instruments, de conservation des instruments, de report et de pénalité pour rémunération variable annuelle.

Organisme interne responsable de l'attribution des rémunérations

IVO CP applique le principe de proportionnalité et n'a pas mis en place de Comité des rémunérations (actif géré inférieur à 1.25 milliard d'euros et effectif inférieur à 50 salariés).

Conformément au principe de proportionnalité, l'instance qui supervise annuellement la rémunération est la Direction Générale.

A l'issue de ces entretiens individuels, les directeurs de IVO CP déterminent le montant de la part variable et des primes éventuellement versées aux salariés. Les principaux dirigeants d'IVO CP sont responsable de la préparation des décisions de rémunération, y compris celles qui ont un impact sur la gestion du risque et des risques de la SGP et des fonds gérés.

Informations non auditées (suite)

Rémunérations

2025	Fixed remuneration (kEUR)	Variable remuneration (kEUR)	Total (kEUR)
Senior Management (8 beneficiaries)	528	140	668
Staff involved in AIFM activities (16 beneficiaries)	1 068	442	1 510
Other Staff (15 beneficiaries)	755	233	988
Total	2 351	815	3 166

Informations non auditées (suite)

4 - Rapport périodique de durabilité

ANNEX IV

Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : IVO Emerging Markets Corporate Debt **Legal entity identifier: 222100BGORMB99CNJY11**

Caractéristiques envrionnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Yes**	☒ **No**
☐ Il a réalisé un minimum **d'investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 3,63% d'investissements durables
☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé un minimum **d'investissements durables ayant un objectif social** : _%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais ne réalisera pas d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier a atteint les caractéristiques environnementales et sociales promues et intégrés dans la notation de Sustainalytics (https://www.sustainalytics.com/) en respectant le critère contraignant de 75% de taux de couverture d'analyse ESG (86,63% au 31/12/2025). Nous avons respecté en 2025 les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier :

- Le respect de la politique d'exclusion ;
- Le respect de la politique d'intégration et du flag ESG généré par l'analyse interne : exigence d'un supplément de spread pour rémunérer le risque ESG toléré au sein du portefeuille (orange flag et red flag), exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs dont le risque ESG est jugé trop élevé (black flag) ;
- Le maintien d'un taux de couverture d'analyse ESG de 75% du portefeuille (hors liquidités, dérivés, titres souverains et actions) ;

Mise en œuvre de la stratégie dans le processus d'investissement de manière continue :

Cette stratégie est implémentée dans le processus d'investissement par des vérifications pré-trade et mensuelles, un examen trimestriel par l'équipe de conformité lors du comité des risques, et un contrôle de second niveau par le RCCI délégataire.

Si une entreprise bénéficiaire d'un investissement ne respecte pas la politique d'exclusion du produit, IVO Capital Partners lui accorde un délai de 3 mois pour se remettre en conformité avant de procéder au désinvestissement.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité servant à mesurer l'atteinte des critères environnementaux ou sociaux promus par le produit financier :

- Score ESG moyen –26,82 (12/2025) / 27,43 (12/2024) / 28,97 (12/2023) / 28,67 (12/2022)
- Centile ESG moyen par industrie – 40,58 (12/2025) / 45,17 (12/2024) / 47,65 (12/2023) / 39,12 (12/2022)
- Centile ESG moyen par sous-industrie – 40,07 (12/2025) / 41,30 (12/2024) / 43,48 (12/2023) / 40,96 (12/2022)
- Nombre d'engagements initiés – 2 entreprises (2,51% du fonds à fin 2025) / 2 entreprises (5,14% du fonds à fin 2024) / 6 entreprises (5,5% du fonds à fin 2023) / 4 entreprises (3,4% du fonds à fin 2022)
- Empreinte carbone – 1258 Tc02e/Meur (12/2025) / 1537 Tc02e/Meur (12/2024) / 873 Tc02e/Meur (12/2023) / 553 Tc02e/Meur (12/2022)
- Revenus alignés sur la Taxonomie – 3,63% (2025) / 3,92% (12/2024) / 4,69 % (12/2023) / 0% (2022)
- Capex alignés sur la Taxonomie – 1,23% (2025) 0,31% (12/2024) / 0,43 % (12/2023) / 0% (2022)

Ces points de données n'ont pas été audités par une third party. Les sources proviennent de Sustainalytics

Quels étaient les objectifs d'investissement durable que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les objectifs des investissements durables étaient à 100% l'atténuation au changement climatique. Nous avons investi 3,63% du portefeuille sur ces objectifs.

Les investissements durables réalisés par le produit financier contribuent à cet objectif dans la mesure où l'activité économique des émetteurs concernés participe de manière directe à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique à travers notamment i) la production d'énergie renouvelable (électricité), ii) le développement de projets de mobilité propre ou neutre pour le climat (immobiliers) qui s'inscrivent dans la transition énergétique et l'alignement sur les accords de Paris par le biais des réductions de gaz à effet de serre.

A titre de précision la société de gestion ne considère comme « investissements durables », les titres dont l'activité économique ne cause pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan Environnemental. L'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier est fournie par le cabinet de recherche Sustainalytics.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure (i) que l'activité économique de l'émetteur en question n'a pas de répercussion négative sur d'autres objectifs environnementaux (ii) que sont respectées des garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Entreprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles.

Les **Principales Incidences Négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-t-ils été pris en considération ?

Pour prendre en considération les incidences négatives, la Société de Gestion fait appel au cabinet de recherche Sustainalytics qui vérifie les incidences négatives (dont les PAI obligatoires) des entreprises et les classe selon trois catégories : Pass, Reasonable Assurance and Breach. Seuls les investissements catégorisés Pass & Reasonable sont éligibles dans notre portefeuille d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dans la mesure où dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure que sont respectées des garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Entreprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne *de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences sur les facteurs de durabilité à travers le système de notation de Sustainalytics. En effet, ils font partis des indicateurs de durabilité qui mesurent la réalisation des caractéristiques ESG. Voici le rapport pour le fonds à fin 2025 :

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences (2025)	Explication
1. Emissions de gaz à effet de serre (GES)	Émissions de GES de niveau 1	29 965	12% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Émissions de GES de niveau 2	2 744	12% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Émissions de GES de niveau 3	86 800	9% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Émissions totales de GES	119 437	9% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone de niveau 1 et 2	258	12% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Empreinte carbone totale (niveau 1, 2 et 3)	1 258	9% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq/M€
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité GES des sociétés bénéficiaires des investissements de niveau 1 et 2	1 019	74% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq/M€
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements totale (niveau 1, 2 et 3)	5 937	36% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq/M€
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	12,81%	68% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué

Informations non auditées (suite)

5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	% de consommation d'énergies non renouvelables	20%	29% de taux de couverture Unité de mesure : % de consommation d'énergies non renouvelables
	% de production d'énergies non renouvelables	4%	16% de taux de couverture Unité de mesure : % de production d'énergies non renouvelables
6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Secteur A	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur B	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur C	1	3% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur D	4	4% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur E	5	6% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur F	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur G	5	2% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur H	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur L	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements dans les sociétés bénéficiaires des investissements ayant des sites/ opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés bénéficiaires des investissements ont une incidence négative sur ces zones	5,87%	72% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires des investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0	1% de taux de couverture Unité de mesure : Tonnes de rejets dans l'eau/M€
9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	23	12% de taux de couverture Unité de mesure : Tonnes de déchets dangereux/M€
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	72% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	25%	55% de taux de couverture Unité de mesure : part des entreprises qui ne sont pas signataire de l'UNGC
12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0%	0% de taux de couverture Unité de mesure : % d'écart
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	23%	27% de taux de couverture Unité de mesure : % de femmes dans le board

Informations non auditées (suite)

14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	72% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
15. Intensité des GES	Intensité de GES des pays d'investissement	0,24	83% de taux de couverture Unité de mesure : KtonCO2eq/M€
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0	83% de taux de couverture Unité de mesure : nombre de pays
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	N/A	Le fonds n'investit pas dans des actifs immobiliers
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	N/A	Le fonds n'investit pas dans des actifs immobiliers
Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires			
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	33%	51% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption			
5.absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	48%	48% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué

Informations non auditées (suite)

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Nous avons effectué une moyenne de détention par trimestre sur l'année 2025.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à décembre 2025

Investissements principaux	Secteur	%Assets	Pays
Peru LNG Srl	Utilities	2,61%	Peru
Magellan Capital Holding	Financials	2,22%	United Arab Emirates
SAEL LTD GROUP ISSUERS	Utilities	2,08%	India
TRIDENT ENERGY FINANCE PLC	Oil & Gas	2,03%	Brazil
International Airport Finance	Infrastructure	1,94%	Ecuador
Ecopetrol SA	Oil & Gas	1,80%	Colombia
SAAVI ENERGIA SARL	Utilities	1,78%	Mexico
Vedanta Resources Finance II P	Metals & Mining	1,70%	India
Limak Renewable Energy	Utilities	1,64%	Turkey
Republique De Cote d'Ivoire	Sovereign	1,60%	Côte d'Ivoire
Rio Energy SA	Utilities	1,56%	Argentina
Eesti Energia AS	Utilities	1,53%	Estonia
PEAPET 13 05/15/28	Oil & Gas	1,44%	Iraq
Luminor Bank AS	Financials	1,43%	Estonia
Liquid Telecommunications Fina	TMT	1,43%	South Africa

Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

Le compartiment est investi principalement dans des obligations d'entreprises dont les émetteurs sont enregistrés ou ont une partie de leur activité dans les pays émergents. Pour au moins 75% d'entre elles, les émetteurs sont soumis à une analyse ESG fondée sur leurs performances selon 21 critères ESG promus par le compartiment comme décrit précédemment. Selon les performances de ces émetteurs sur ces 21 caractéristiques, la Société de gestion s'impose des restrictions d'investissement, ce qui permet au compartiment de respecter les caractéristiques environnementales promues. A fin 2025, le portefeuille est investi à hauteur de 3,63% dans des investissements durables.

Informations non auditées (suite)

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

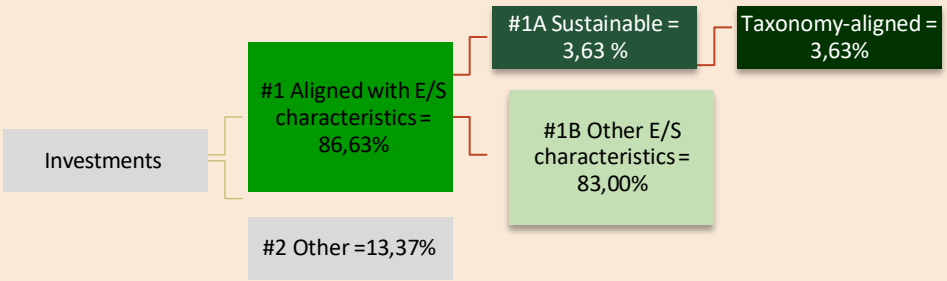

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
#2Autres comprend les autres investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.
La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S couvre :
- La sous-catégorie #1A Durable couvre les investissements durables sur le plan environnemental et social. - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements **alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.**

	2025	2024	2023	2022
#1 Aligned with E/S characteristics	86,63%	89,53%	78,2%	82,6%
#2 Other	13,37%	10,47%	21,8%	17,4%
#1A Sustainable	3,63%	3,9%	4,69%	
#1B Other E/S characteristics	83,00%	85,61%	73,0%	
Taxonomy-aligned	3,63%	3,9%	4,69%	

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été effectués dans les secteurs suivants (base moyenne trimestrielle 2025):

Répartition par secteur	
Services aux collectivités	21,61%
Pétrole et gaz	16,54%
Financières	11,10%
Industrie	8,36%
Infrastructures	8,02%
Immobilier	7,19%
Transports	5,34%
Métaux et minières	4,92%
Souverains	3,61%
Consommation non-cyclique	2,87%
Technologies, médias et télécommunications (TMT)	2,75%
Autres	7,54%
Consommation discrétionnaire	0,16%

Informations non auditées (suite)

Les investissements ont été effectués dans les sous-secteurs suivants (à fin 2025):

Répartition par sous-secteur	
Génération d'électricité	15,55%
Banques	11,91%
Immobilier	9,86%
Exploration & Production	9,55%
Autres	8,42%
Métaux et minières	7,22%
Transport et logistique	5,05%
Télécommunications filaires	4,18%
Services publics	3,96%
Pipeline	2,97%
Services financiers	2,31%
Fabrication des matériaux de constructio	2,24%
Raffinage et Distribution	2,20%
Compagnies aériennes	2,06%
Sociétés pétrolières et gazières intégrées	2,05%
Autres industries	1,99%
Energie renouvelable	1,93%
Alimentation et boisson	1,85%
Souverains	1,26%
Financement à la consommation	0,99%
Compagnies pétrolières intégrées	0,81%
Fabrication de pièces automobiles	0,66%
Services et équipements pétroliers et gazi	0,33%
Supranationaux	0,27%
Assurance vie	0,25%
Produits chimiques	0,16%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalises par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés.

A fin 2025, le portefeuille est investi à hauteur de 3,63% dans des investissements durables alignés à la Taxonomie. Ces données n'ont pas été revues pas une third party et proviennent de Sustainalytics. Sustainalytics prend en considération les critères techniques de sélection (TSC) de la Taxonomie dans son calcul. Les données publiques des émetteurs sont privilégiées. La méthodologie utilisée par Sustainalytics est conforme à l'article 3 du Règlement Taxonomie ainsi qu'aux Actes Délégués, dans la mesure où elle évalue les activités économiques selon les quatre critères requis : contribution substantielle, absence de préjudice significatif, respect des garanties minimales et conformité aux critères techniques définis par la Commission européenne.

Les investissements durables réalisés par le produit financier contribuent à cet objectif dans la mesure où l'activité économique des émetteurs concernés participe de manière directe à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique à travers notamment i) la production d'énergie renouvelable (électricité) , ii) le développement de projets de mobilité propre ou neutre pour le climat (immobiliers) qui s'inscrivent dans la transition énergétique et l'alignement sur les accords de Paris par le biais des réductions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure (i) que l'activité économique de l'émetteur en question n'a pas de répercussion négative sur d'autres objectifs environnementaux (à partir des PAI) (ii) que sont respectées des garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Entreprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles. En 2025, l'ensemble des investissements alignés sur la taxonomie européenne contribuent exclusivement à l'atténuation du changement climatique.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la taxinomie de l'UE[1]?

☐ Oui:

☐ Gaz fossile ☐ Energie nucléaire

☒ Non

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxinomie de l'UE (voir la note explicative dans la marge de gauche). Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

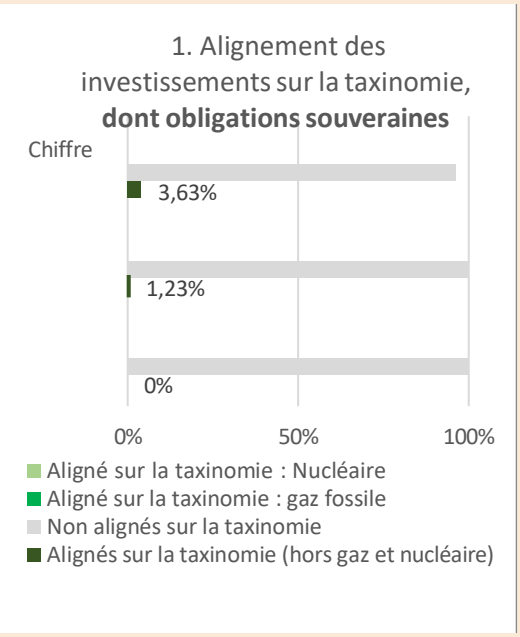

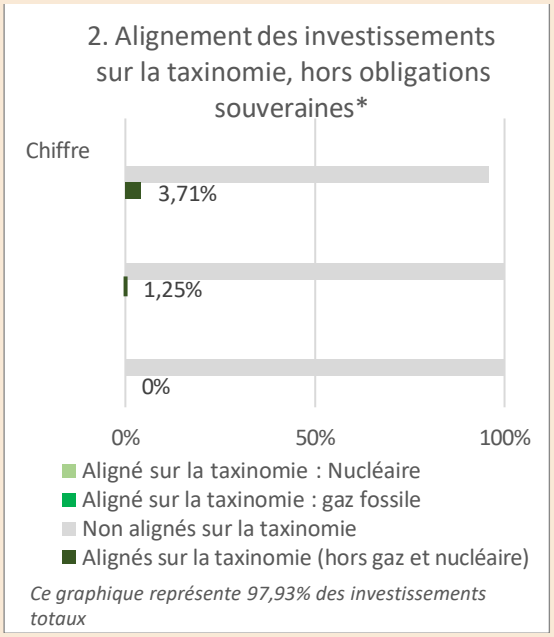

* *Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?

0%

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

- Revenues alignées sur la Taxonomie – 3,63% (2025) / 3,92% (12/2024) / 4,69 % (12/2023) / 0% (2022)

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020 / 852

Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxinomie de l'UE ?

0%

Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?

0%

Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » sont les investissements qui ne sont pas obligatoirement soumis à une analyse ESG. Toutefois, des garanties environnementales et sociales minimales sont garanties par notre politique d'exclusion.

Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Nous avons pendant l'année mené des actions d'engagement avec des émetteurs en portefeuille. En effet, nous avons continué notre engagement collaboratif aux côtés de Sustainalytics et Climate Action.

- Nombre d'engagements initiés – 2 entreprises (2,51% du fonds à fin 2025) / 2 entreprises (5,14% du fonds à fin 2024) / 6 entreprises (5,5% du fonds à fin 2023) / 4 entreprises (3,4% du fonds à fin 2022)

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnement ales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA

En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?

NA

Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

NA

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

NA

Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?

NA

Informations non auditées (suite)

ANNEX IV

Informations précontractuelles pour les produits financiers visés à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : IVO Emerging Markets Corporate Debt Short Duration SRI **Legal entity identifier: 2221007ZKQOC2YVNU581**

Caractéristiques envrionnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il n cause de préjudice importan à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☐ **Yes**	●○ ☒ **No**
☐ Il a réalisé un minimum **d'investissements durables ayant un objectif environnemental :** ___%	☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 5,36% d'investissements durables
☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ avec un objectif social
☐ Il a réalisé un minimum **d'investissements durables ayant un objectif social** : _%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais ne réalisera pas d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit financier a atteint les caractéristiques environnementales et sociales promues et intégrées dans la notation de Sustainalytics (https://www.sustainalytics.com/) en respectant le critère contraignant de 90 % de taux de couverture d'analyse ESG (93,9% au 31/12/2025). Nous avons respecté en 2025 les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier :

- Le respect de la politique d'exclusion ;
- Le respect de la politique d'intégration et du flag ESG généré par l'analyse interne : exigence d'un supplément de spread pour rémunérer le risque ESG toléré au sein du portefeuille (orange flag et red flag), exclusion de l'univers d'investissement des émetteurs dont le risque ESG est jugé trop élevé (black flag) ;
- Le respect des dispositions des directives de l'Autorité européenne des marchés financiers relatives à la dénomination ESG du fonds;
- Le respect de la politique best-in-universe (25 % de réduction de l'univers) ;
- Surperformance sur 2 critères liés aux controverses de gouvernance et de droits humains ;
- Le maintien d'un taux de couverture d'analyse ESG de 90% du portefeuille (hors liquidités, dérivés, titres souverains et actions) ;
- Le maintien d'une performance supérieure à l'indice de référence JPM CEMBI Broad 1-3 years sur au moins deux indicateurs environnementaux, sociaux, de gouvernance ou liés aux droits de l'homme.

Mise en œuvre de la stratégie dans le processus d'investissement de manière continue :

Cette stratégie est implémentée dans le processus d'investissement par des vérifications pré-trade et mensuelles, un examen trimestriel par l'équipe de conformité lors du comité des risques, et un contrôle de second niveau par le RCCI délégataire.

Si une entreprise bénéficiaire d'un investissement ne respecte pas la politique d'exclusion du produit, IVO Capital Partners lui accorde un délai de 3 mois pour se remettre en conformité avant de procéder au désinvestissement.

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité servant à mesurer l'atteinte des critères environnementaux ou sociaux promus par le produit financier :

- Score ESG moyen – 23,19 (12/2025) / 23,86 (12/2024) / 27,34 (12/2023) / 28,08 (12/2022)
- Centile ESG moyen par industrie – 40,62 (12/2025) / 44,49 (12/2024) /40,23 (12/2023) / 35,72 (12/2022)
- Centile ESG moyen par sous-industrie – 36,09 (12/2025) / 39,12 (12/2024) / 37,09 (12/2023) / 37,84 (12/2022)

- Nombre d'engagements initiés – 0 entreprise (0 % du fonds à fin 2025) / 0 entreprise (0% du fonds à fin 2024) / 3 entreprises (3.7% du fonds à fin 2023) / 5 entreprises (6.3 % du fonds à fin 2022)

- Empreinte carbone – 106 Tc02/Meur (12/2025) / 351 Tc02/Meur (12/2024) / 882 Tc02/Meur (12/2023) / 556 Tc02/Meur (12/2022)

- Revenues alignées sur la Taxinomie – 5,36 % (12/2025) / 6,94% (12/2024) / 5,86% (12/2023) / 0% (12/2022)

- Capex Alignés sur la Taxinomie – 1,92% (12/2025) / 1,49% (12/2024) / 0.72 % (12/2023) / 0% (12/2022)

Ces points de données n'ont pas été audités par une third party. Les données proviennent de Sustainalytics.

Quels étaient les objectifs d'investissement durable que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Les objectifs des investissements durables étaient à 100% l'atténuation au changement climatique. Nous avons investi 5,36 *% du portefeuille sur ces objectifs.*

Les investissements durables réalisés par le produit financier contribuent à cet objectif dans la mesure où l'activité économique des émetteurs concernés participe de manière directe à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique à travers notamment i) la production d'énergie renouvelable (électricité), ii) le développement de projets de mobilité propre ou neutre pour le climat (immobiliers) qui s'inscrivent dans la transition énergétique et l'alignement sur les Accords de Paris par le biais des réductions de gaz à effet de serre.

A titre de précision la société de gestion ne considère comme « investissements durables », les titres dont l'activité économique ne cause pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan Environnemental. Le produit financier s'engage à contient un minimum de 3% d'investissements durables selon cette définition. L'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier est fournie par le cabinet de recherche Sustainalytics.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure (i) que l'activité économique de l'émetteur en question n'a pas de répercussion négative sur d'autres objectifs environnementaux (ii) que sont respectées des garanties sociales minimales

(Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Entreprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles.

Les **Principales Incidences Négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-t-ils été pris en considération ?

Pour prendre en considération les incidences négatives, la Société de Gestion fait appel au cabinet de recherche Sustainalytics qui vérifie les incidences négatives (dont les PAI obligatoires) des entreprises et les classent selon trois catégories : Pass, Reasonable Assurance and Breach. Seuls les investissements catégorisés Pass & Reasonable sont éligibles dans notre portefeuille d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables sont conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dans la mesure où dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure que sont respectées des garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Entreprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne *de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences sur les facteurs de durabilité à travers le système de notation de Sustainalytics. En effet, ils font partis des indicateurs de durabilité qui mesurent la réalisation des caractéristiques ESG. Voici les résultats à fin 2025 :

Indicateurs relatifs au climat et à l'environnement			
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
1. Emissions de gaz à effet de serre (GES)	Émissions de GES de niveau 1	1122	18% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Émissions de GES de niveau 2	202	18% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Émissions de GES de niveau 3	10570	13% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Émissions totales de GES	11878	13% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone de niveau 1 et 2	25	19% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq
	Empreinte carbone totale (niveau 1, 2 et 3)	106	13% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq/M€
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité GES des sociétés bénéficiaires des investissements de niveau 1 et 2	445	91% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq/M€
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements totale (niveau 1, 2 et 3)	1802	38% de taux de couverture Unité de mesure : tCO2eq/M€
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	0%	65% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
5.Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	% de consommation d'énergies non renouvelables	25%	36% de taux de couverture Unité de mesure : % de consommation d'énergies non renouvelables
	% de production d'énergies non renouvelables	2%	18% de taux de couverture Unité de mesure : % de production d'énergies non renouvelables
6.Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Secteur A	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur B	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€

Informations non auditées (suite)

	Secteur C	3	6% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur D	1	3% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur E	1	1% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur F	0	1% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur G	2	5% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur H	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
	Secteur L	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Gwh/M€
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements dans les sociétés bénéficiaires des investissements ayant des sites/ opérations situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés bénéficiaires des investissements ont une incidence négative sur ces zones	0%	69% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires des investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : Tonnes de rejets dans l'eau/M€
9.Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	47	18% de taux de couverture Unité de mesure : Tonnes de déchets dangereux/M€
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption			
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0%	69% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	36%	92% de taux de couverture Unité de mesure : part des entreprises qui ne sont pas signataire de l'UNGC
12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0	0% de taux de couverture Unité de mesure : % d'écart

Informations non auditées (suite)

13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	23%	35% de taux de couverture Unité de mesure : % de femmes dans le board
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	69% de taux de couverture Unité de mesure : % impliqué
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux			
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
15. Intensité des GES	Intensité de GES des pays d'investissement	0,4	100% de taux de couverture Unité de mesure : KtonCO2eq/M€
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0	100% de taux de couverture Unité de mesure : nombre de pays
Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers			
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles	N/A	Le fonds n'investit pas dans des actifs immobiliers
18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	N/A	Le fonds n'investit pas dans des actifs immobiliers
Indicateurs climatiques, et autres indicateurs liés à l'environnement, supplémentaires			
Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	**Élément de mesure**	**Incidences (2025)**	**Explication**
4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	30%	53% de taux de couverture Unité de mesure : % du fonds impliqué
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption			
5.absence de mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	Part d'investissement dans des sociétés sans mécanisme de traitement des différends ou des plaintes concernant les questions de personnel	48%	48% de taux de couverture Unité de mesure : % du fonds impliqué

Informations non auditées (suite)

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Nous avons effectué une moyenne de détention par trimestre sur l'année 2025.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : Janvier à décembre 2025

Investissements principaux	Secteur	%Assets	Pays
SAEL LTD GROUP ISSUERS	Utilities	2,43%	India
Magellan Capital Holding	Financials	2,30%	United Arab Emirates
CMI Energia	Utilities	2,19%	Guatemala
LD CELULOSE INTERNATIONA	Industry	2,12%	Brazil
SIAULIU BANKAS	Financials	2,03%	Lithuania
Banca Transilvania S.A.	Financials	1,97%	Romania
MBH BANK NYRT	Financials	1,97%	Hungary
Autopistas Del Sol SA (Costa Rica)	Infrastructure	1,93%	Costa Rica
JSCB AGROBANK	Financials	1,86%	Uzbekistan
International Airport Finance	Infrastructure	1,84%	Ecuador
Aeropuertos Argentina 2000 SA	Infrastructure	1,81%	Argentina
Prumo Participacoes & Investimentos SA	Industry	1,75%	Brazil
CEC BANK SA	Financials	1,66%	Romania
Polaris Renewable Energy	Utilities	1,61%	Nicaragua
GREENKO WIND PROJECTS MU	Utilities	1,53%	India

Quelle était la proportion d'investissement liés à la durabilité ?

Le compartiment est investi principalement dans des obligations d'entreprises dont les émetteurs sont enregistrés ou ont une partie de leur activité dans les pays émergents. Pour au moins 90% d'entre elles, les émetteurs sont soumis à une analyse ESG fondée sur leurs performances selon 21 critères ESG promus par le compartiment comme décrit précédemment. Selon les performances de ces émetteurs sur ces 21 caractéristiques, la Société de gestion s'impose des restrictions d'investissement, ce qui permet au compartiment de respecter les caractéristiques environnementales promues. A fin 2025, le portefeuille est investi à hauteur de 5,36% dans des investissements durables.

Informations non auditées (suite)

Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

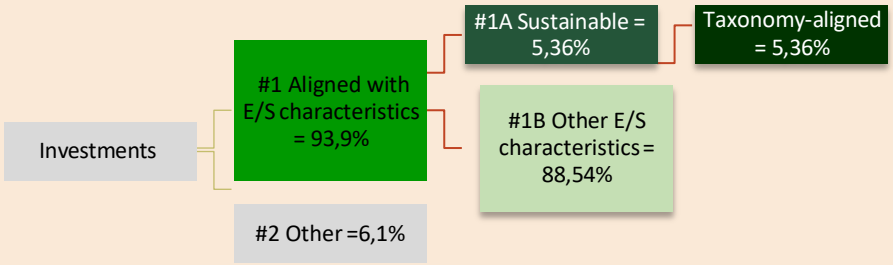

#1 Aligné sur les caractéristiques E/S comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
#2 Autres comprend les autres investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.
La catégorie #1 Aligné sur les caractéristiques E/S couvre :
- La sous-catégorie #1A Durable couvre les investissements durables sur le plan environnemental et social. - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvre les investissements **alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.**

	2025	2024	2023	2022
#1 Aligned with E/S characteristics	93,9%	96,14%	95,30%	91,60%
#2 Other	6,1%	3,86%	4,70%	8,40%
#1A Sustainable	5,36%	6,94%	5,90%	
#1B Other E/S characteristics	88,54%	89,20%	89,40%	
Taxonomy-aligned	5,36%	6,94%	5,90%	

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été effectués dans les secteurs suivants (base moyenne trimestrielle 2025) :

Répartition par secteur	
Financières	24,9%
Services publics	18,9%
Industrie	10,7%
Infrastructure	10,6%
Immobilier	8,2%
Transport	5,6%
Consommation non-cyclique	4,8%
Métaux et minières	4,0%

Informations non auditées (suite)

Souverains	1,5%
Consommation discrétionnaire	1,3%
Liquidités	5,8%

Les investissements ont été effectués dans les sous-secteurs suivants (à fin 2025) :

Répartition par sous secteur	
Banques	22,75%
Production d'électricité	10,87%
Immobilier	9,32%
Métaux et exploitation minière	5,30%
Transport et logistique	4,81%
Télécommunications filaires	4,78%
Services publics	3,57%
Industries diversifiées	3,10%
Autres secteurs industriels	3,50%
Compagnies aériennes	2,52%
Services d'investissements	2,36%
Services financiers	2,10%
Alimentation & boissons	2,09%
Fabrication des matériaux de construction	2,06%
Etat	1,71%
Services de transport	1,69%
Financement à la consommation	1,58%
Energie alternative	1,50%
Énergie renouvelable	1,50%
Service de transport	1,47%
Services spécialisés aux consommateurs	1,07%
Services et équipements pétroliers et gaziers	0,87%
Electricité alternative	0,63%
Activités minières générales	0,59%
Commerce de détail - Produits de consommation de base	0,53%
Gaz eau et services multiples aux collectivités	0,51%
Fabrication de pièces automobiles	0,50%
Compagnies aériennes	0,44%
Services financiers hypothécaires	0,36%
Participation et promotion immobilières	0,03%
Liquidités	5,79%
Autre	0,09%

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalises par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A fin 2025, le portefeuille est investi à hauteur de 5,36 % dans des investissements durables alignés à la Taxonomie.
Ces données n'ont pas été revues pas une third party et proviennent de Sustainalytics. Sustainalytics prend en considération les critères techniques de sélection (TSC) de la Taxinomie dans son calcul. Les données publiques des émetteurs sont privilégiées. La méthodologie utilisée par Sustainalytics est conforme à l'article 3 du Règlement Taxinomie ainsi qu'aux Actes Délégués, dans la mesure où elle évalue les activités économiques selon les quatre critères requis : contribution substantielle, absence de préjudice significatif, respect des garanties minimales et conformité aux critères techniques définis par la Commission européenne.

Les investissements durables réalisés par le produit financier contribuent à cet objectif dans la mesure où l'activité économique des émetteurs concernés participe de manière directe à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique à travers notamment i) la production d'énergie renouvelable (électricité) , ii) le développement de projets de mobilité propre ou neutre pour le climat (immobiliers) qui s'inscrivent dans la transition énergétique et l'alignement sur les accords de Paris par le biais des réductions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de l'analyse du caractère « durable » des investissements réalisés par le produit financier, le cabinet de recherche Sustainalytics s'assure (i) que l'activité économique de l'émetteur en question n'a pas de répercussion négative sur d'autres objectifs environnementaux (à partir des PAI) (ii) que sont respectées des garanties sociales minimales (Minimum Safeguards) qui reposent sur les OECD Guidelines on Multinational Entreprises, the UN Global Compact and the ten UN Guiding Principles. En 2025, l'ensemble des investissements alignés sur la taxinomie européenne contribuent exclusivement à l'atténuation du changement climatique.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformément à la taxinomie de l'UE[1]?

☐ Oui:

☐ Gaz fossile ☐ Energie nucléaire

☒ Non

Le fonds n'était pas exposé aux activités liées aux combustibles fossiles telles que définies à l'article 2(62) du règlement (UE) 2018/1999.

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs de la taxinomie de l'UE (voir la note explicative dans la marge de gauche). Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué de la Commission (UE) 2022/1214.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

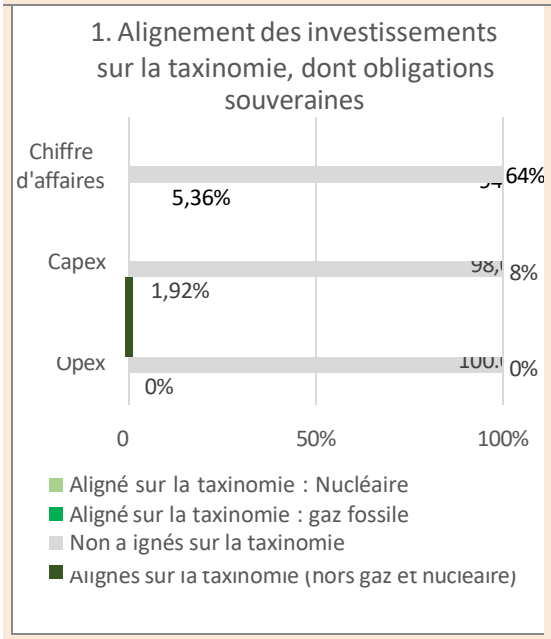

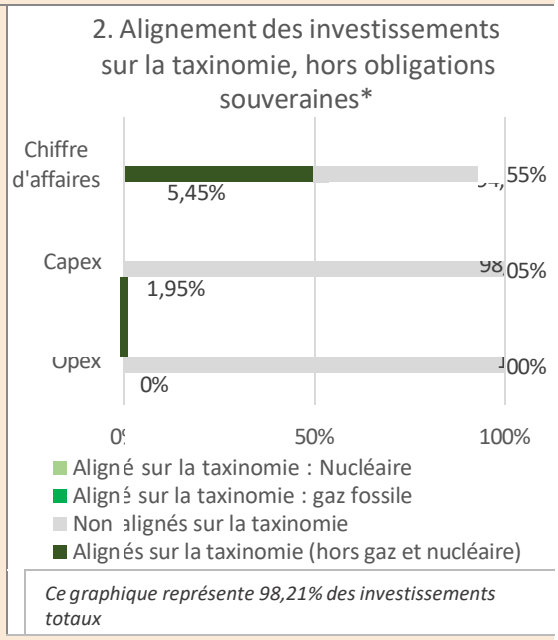

Ce graphique représente 98,21% des investissements totaux

* *Aux fins de ces graphiques, les « obligations souver ines » comprennent toutes les expositions souveraines.*

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités d'apporter une contribution substantielle à un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles des alternatives à faible émission de carbone ne sont pas encore disponibles et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances.

- ***Quelle est la part d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes ?***

0%

- ***Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?***

Revenus alignés sur la Taxinomie – 5,36 % (12/2025) / 6,94% (12/2024) / 5,86% (12/2023) / 0% (12/2022)

Quelle était la part des investissements durables dont l'objectif environnemental n'était pas conforme à la taxinomie de l'UE ?

0%

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020 / 852

Quelle est la part d'investissements durables sur le plan social ?

0%

Quels investissements sont inclus dans la catégorie «#2 Autres», quelle est leur finalité et existe-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres sont les investissements qui ne sont pas obligatoirement soumis à une analyse ESG. Toutefois, des garanties environnementales et sociales minimales sont garanties par notre politique d'exclusion.

Quelles actions ont été entreprises pour répondre aux caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence ?

Aucune société du portefeuille n'a fait l'objet d'un engagement au cours de l'année. Néanmoins, nous avons continué notre engagement collaboratif aux côtés de Sustainalytics et Climate Action.

- Nombre d'engagements initiés – 0 entreprise (0% du fonds à fin 2025) / 0 entreprise (0% du fonds à fin 2024) / 3 entreprises (3,7% du fonds à fin 2023) / 5 entreprises (6.3 % du fonds à fin 2022)

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice désigne diffère-t-il d'un indice de marche large pertinent ?***

  NA

- ***Comment ce produit financier s'est-il comporté au regard des indicateurs de durabilité permettant de déterminer l'alignement du référentiel avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

  NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

  NA

- ***Comment ce produit financier s'est-il comporté par rapport à l'indice de marché large?***

  NA

INFORMATIONS DESTINÉES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE

1. **Représentant en Suisse**

Le représentant est Acolin Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.

2. **Agent payeur en Suisse**

L'agent payeur est Banque Héritage, Route de Chêne 61, Suisse.

3. **Lieu de distribution des documents déterminants**

Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

4. **Total Expense Ratio (« TER »)**

Le Total Expense Ratio (TER) a été calculé conformément à la réglementation suisse « Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux » établie par la Asset Management Association Switzerland (AMAS).

Les chiffres clés sont les suivants au 31.12.2025 :

FONDS	ISIN	PART	TER (%)
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	CHF-I (cap) HDG	LU2202823923	1,17
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	CHF-R (cap) HDG	LU3199998173	1,73
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-D (dis)	LU1732804163	1,29
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-I (cap)	LU1165637460	1,15
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-S (cap)	LU1216100351	0,95
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-R (cap)	LU1165644672	1,69
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-W (cap)	LU1846391495	0,76
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-Z (cap)	LU1846391578	1,30
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	GBP-I (cap) HDG	LU2202795881	1,17
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	USD-R (cap) HDG	LU3094324954	1,73
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	USD-I (cap) HDG	LU1669195338	1,27
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	CHF-Z (cap) HDG	LU2061940578	1,09
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-RD (dis)	LU2061940149	0,97
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-I (cap)	LU2061939646	0,86
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	USD-I (cap) HDG	LU3094327544	0,93
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-R (cap)	LU2061939729	1,50
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-S (cap)	LU2061940065	0,36
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-Z (cap)	LU2061940222	1,01
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	USD-R (cap) HDG	LU2061939992	1,51
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	USD-Z (cap) HDG	LU2061940495	1,11

5. **Performances**

Les performances ne sont pas un indicateur des performances actuelles ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.
Les données de performance étaient les suivantes :

FONDS	ISIN	PART	PERF 2025 (%)	PERF 2024 (%)	PERF 2023 (%)
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	CHF-I (cap) HDG	LU2202823923	4,44	0.08	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	CHF-R (cap) HDG	LU3199998173	0,86	/	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-D (dis)	LU1732804163	7,41	2.49	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-I (cap)	LU1165637460	7,33	10.83	8.98
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-S (cap)	LU1216100351	7,80	10.89	9.21
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-R (cap)	LU1165644672	6,81	10.07	8.40
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-W (cap)	LU1846391495	7,71	10.26	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	EUR-Z (cap)	LU1846391578	6,90	10.32	8.83
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	GBP-I (cap) HDG	LU2202795881	8,56	/	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	USD-R (cap) HDG	LU3094324954	4,33	/	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT	USD-I (cap) HDG	LU1669195338	8,80	11.05	10.96
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	CHF-Z (cap) HDG	LU2061940578	4,02	7.03	6.72
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-RD (dis)	LU2061940149	6,53	9.95	9.01
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-I (cap)	LU2061939646	6,64	10.06	9.13
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	USD-I (cap) HDG	LU3094327544	1,1	/	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-R (cap)	LU2061939729	5,96	9.36	8.43
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-S (cap)	LU2061940065	7,17	10.57	9.67
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	EUR-Z (cap)	LU2061940222	6,49	9.90	8.96
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	USD-R (cap) HDG	LU2061939992	8,71	0.81	/
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT SHORT DURATION SRI	USD-Z (cap) HDG	LU2061940495	8,62	11.39	11.12

IVO FUNDS

Rapport annuel audité, incluant les états financiers révisés